

## Note sur les statistiques dans le Rapport

*Le Rapport mondial sur le développement humain* comporte généralement deux types d'informations statistiques : celles présentées dans les tableaux d'indicateurs du développement humain qui fournissent une évaluation globale du niveau atteint par chaque pays dans différents domaines du développement humain, et des preuves statistiques permettant d'étayer les analyses thématiques présentées dans les chapitres. La présente note explique les principes directeurs permettant de sélectionner, utiliser et présenter ces statistiques, ainsi que les efforts entrepris par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain afin d'atteindre des normes élevées et rigoureuses en matière de statistiques et de promouvoir l'usage et l'élaboration de meilleures statistiques de développement humain.

### Sources des données utilisées

Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain est principalement un utilisateur, et non un producteur, de statistiques. Il s'appuie donc sur les ressources et le savoir-faire d'organismes spécialistes de la collecte et de la compilation de données sur des indicateurs statistiques spécifiques.

### Tableaux des indicateurs du développement humain

Afin de permettre la comparaison entre pays et sur une certaine période, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain utilise, dans la mesure du possible, des données comparables à l'échelon international, émanant d'organismes statistiques compétents ou d'autres institutions spécialisées pour créer des indicateurs du développement humain (voir encadré 1).

Malgré les progrès accomplis au cours des dernières années, il existe toujours des lacunes dans les données, parfois même en ce qui concerne certains aspects fondamentaux du développement humain. Tout

en plaidant activement pour l'amélioration des données relatives au développement humain, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, tant par principe que pour des raisons pratiques, ne collecte pas directement les données manquantes auprès des pays concernés et ne procède à aucune estimation pour combler ces lacunes.

La seule exception à cette règle est l'indicateur du développement humain (IDH). Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain s'efforce d'inclure dans l'IDH le plus grand nombre possible d'États membres des Nations Unies. Pour qu'un pays soit pris en compte, il faudrait, dans l'idéal, que les organismes statistiques internationaux compétents soient en mesure de fournir des données pour chacun des quatre éléments de cet indicateur (*voir l'article statistique 2, Note relative au tableau 1 : à propos de l'indicateur du développement humain de cette année*). Cependant, les chiffres relatifs à un ou plusieurs de ces éléments sont manquants pour un nombre significatif de pays. Compte tenu du désir des pays de figurer dans l'IDH, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain fait alors tout son possible pour déterminer d'autres estimations raisonnables, en coopération avec des organisations internationales, les commissions régionales des Nations Unies, les offices statistiques nationaux et les PNUD implantés dans différents pays. Dans un petit nombre de cas, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain a également tenté de formuler une estimation, en consultation avec des organismes statistiques nationaux ou d'autres experts.

### Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement

La Division de statistique des Nations Unies tient à jour une base de données mondiale sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire (<http://millenniumindicators.un.org>), compilée à partir d'une collection de données internationales fournies par les organisations

En nous autorisant généreusement à utiliser leurs données, les organisations suivantes ont permis au *Rapport mondial sur le développement humain* de publier les précieuses statistiques relatives au développement humain qui figurent dans les tableaux indicateurs.

**Banque mondiale.** La Banque mondiale établit des statistiques sur les tendances économiques, ainsi que sur un large éventail d'autres indicateurs. Ses *Indicateurs du développement dans le monde* sont la source principale d'un certain nombre des indicateurs présentés dans ce rapport.

**Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (BNUDC).** Cet organisme des Nations Unies entreprend des études comparatives pour favoriser la lutte contre la criminalité et le trafic de drogues illicites. Publie des *Enquêtes internationales sur les victimes de la criminalité* et fournit ainsi des statistiques relatives aux victimes de crimes.

**Bureau international du travail (BIT).** Le BIT gère un vaste programme de publications statistiques, parmi lesquelles *l'Annuaire des statistiques du travail et les Indicateurs clés du marché du travail*, sa collection la plus complète de données relatives au marché du travail. Le BIT fournit des données sur les salaires, l'emploi et des informations sur le statut de ratification des conventions sur les droits des travailleurs.

**Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique (CDIAC).** Centre de collecte et d'analyse statistique dépendant du ministère de l'Énergie des États-Unis, le CDIAC axe ses travaux sur l'effet de serre et les changements climatiques planétaires. Cet organisme publie des données sur les émissions de dioxyde de carbone.

**Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).** La CNUCED fournit des statistiques sur les échanges et l'économie par le biais d'un certain nombre de publications, notamment *le Rapport sur l'investissement mondial*. Cette entité est également à l'origine des données sur les flux d'investissement communiquées au Bureau du Rapport mondial sur le développement humain par d'autres organisations.

**Division de la population des Nations Unies (UNPOP).** Ce bureau spécialisé des Nations Unies établit des statistiques internationales sur les tendances démographiques. *Le Rapport mondial sur le développement humain* s'appuie sur deux de ses principales publications statistiques *Perspectives sur la population mondiale* et *Perspectives sur l'urbanisation mondiale*, pour ses estimations et projections démographiques.

**Division de statistique des Nations Unies (UNSD).** L'UNSD offre une vaste gamme de données et services statistiques. Ce bureau contribue également à un grand nombre de séries statistiques communiquées au Bureau du Rapport mondial sur le développement humain par d'autres organismes. Le Rapport de cette année présente également des

données sur le commerce et l'énergie émanant de l'UNSD, et utilise la base de données des Indicateurs du Millénaire tenue à jour par cette division, pour ses tableaux des Indicateurs de l'Objectif du Millénaire pour le développement.

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).** L'UNICEF s'attache au bien-être des enfants et publie un large éventail de données sur cet aspect. La publication intitulée *La situation des enfants dans le monde* représente une source de données importante pour le présent Rapport.

**Fonds monétaire international (FMI).** Le FMI a mis en place un vaste programme d'élaboration et de compilation de statistiques sur les transactions financières internationales et les balances des paiements nationales. Une grande partie des données financières fournies au Bureau du Rapport mondial sur le développement humain par l'intermédiaire d'autres organismes proviennent du FMI.

**Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).** Cette institution spécialisée des États-Unis fournit des données sur les réfugiés dans son *Annuaire statistique*, ainsi que dans d'autres publications statistiques en ligne.

**Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI).** Le SIPRI mène des recherches sur la paix et la sécurité dans le monde. Sa publication intitulée *SIPRI Yearbook : Armements, Disarmement et International Security* (disponible en anglais seulement) est la source de nos données sur les dépenses militaires et les livraisons d'armes.

**Institut international d'études stratégiques (IISS).** Ce centre indépendant de recherche, d'information et de réflexion sur les conflits et les questions connexes exploite une importante base de données militaires. Les chiffres sur les forces armées sont tirés de *The Military Balance*, document publié par ce centre.

**Luxembourg Income Study (LIS).** Ce programme de recherche commun à 25 pays se concentre sur les questions de pauvreté et d'action publique. Les estimations de la pauvreté monétaire dans un grand nombre de pays de l'OCDE en proviennent.

**Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).** L'OCDE publie des données sur un ensemble de tendances socio-économiques dans ses pays membres, ainsi que sur les flux d'aide. Le Rapport de cette année contient des données provenant de l'OCDE en ce qui concerne l'aide, l'énergie, l'emploi et l'éducation.

**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).** Le FAO collecte, analyse et diffuse des informations et des données sur l'alimentation et l'agriculture. Les statistiques sur l'insécurité alimentaire proviennent de cette organisation.

**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).**

L'institut de statistiques de cet organisme spécialisé des Nations Unies fournit les données du rapport relatives à l'enseignement et l'éducation. Le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain se base sur les données statistiques publiées par l'UNESCO ainsi que sur les données obtenues directement auprès de l'institut de statistiques.

**Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).** Organisme spécialisé des Nations Unies, l'OMPI œuvre à la protection des droits de la propriété intellectuelle et industrielle dans le monde entier, par le biais de différentes formes de coopération.

Cette organisation est à l'origine des données relatives aux brevets contenues dans ce Rapport.

**Organisation mondiale de la santé (OMS).** Cet organisme spécialisé tient à jour un grand nombre de séries statistiques sur les questions sanitaires, à l'origine des indicateurs liés à santé figurant dans ce Rapport.

**Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA).** Ce programme commun suit la propagation du virus VIH et du sida et publie régulièrement un état de la situation. Son *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida*, publié en collaboration avec l'OMS, est la principale source de données au sujet du VIH/sida.

**Projet mondial sur les personnes déplacées dans leur propre pays.** Le Projet mondial sur les PDP du Conseil norvégien sur les réfugiés maintient une base de données en ligne contenant des informations et analyses sur les personnes déplacées dans leur propre pays à travers le monde, suite à un conflit. Cette base de données constitue, selon les

internationales compétentes. C'est la base statistique du rapport annuel présenté par le Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale sur les progrès nationaux et régionaux relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et leurs cibles. C'est aussi sur ces données que se fondent d'autres publications internationales qui diffusent des informations sur les indicateurs des OMD dans de nombreux pays, comme le présent Rapport ou la publication de la Banque mondiale intitulée *World Development Indicators* (Indicateurs du développement dans le monde).

Le Rapport de cette année incorpore de nombreux OMD dans les tableaux d'indicateurs de développement humain (voir *Index des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques*). Les données pour ces indicateurs offrent une base statistique afin d'évaluer les progrès accomplis et restant à accomplir dans chaque pays en vue d'atteindre les OMD et leurs cibles, ainsi que les avantages éventuellement offerts si les OMD sont atteints d'ici 2015 (voir le chapitre 1).

**Données destinées à l'analyse thématique**

Les données statistiques mentionnées dans l'analyse thématique du présent Rapport proviennent souvent des tableaux des indicateurs. Cependant, diverses autres sources sont également utilisées : travaux de comités, documents publics, rapports nationaux sur le développement humain, rapports d'organisations internationales ou non gouvernementales, articles de presse, et publications scientifiques. La priorité est généralement donnée aux statistiques officielles.

Néanmoins les sujets étant souvent à la pointe de l'actualité, des statistiques officielles pertinentes peuvent faire défaut, d'où la nécessité de recourir à d'autres sources. En tout état de cause, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain tient à s'appuyer sur des données compilées par des chercheurs et des scientifiques, ainsi qu'à garantir le caractère impartial des sources d'information employées et de leur usage lors de l'analyse.

Le Rapport de cette année s'appuie sur une gamme variée de sources de données nationales et internationales afin d'adresser les problèmes d'inégalité des revenus et les autres dimensions du développement humain, en ce qui concerne l'aide, le commerce et les conflits, et leur relation avec à la fois les objectifs généraux du développement humain et les objectifs spécifiques des OMD.

Lorsque les informations provenant de sources autres que les tableaux statistiques du Rapport sont utilisées dans les encadrés ou les tableaux de la partie thématique, leur source est indiquée et les références précises sont rassemblées dans la bibliographie. En outre, pour chacun des chapitres, une note bibliographique précise quelles sont les principales sources, et des notes rassemblées à la fin de la partie texte indiquent les sources d'informations chiffrées qui ne proviennent pas des tableaux statistiques.

## **Nécessité d'atteindre des normes élevées de qualité en matière de statistiques**

Bien que le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain ait un rôle limité quant à l'élaboration des données internationales, notre responsabilité reste indéniable du fait que le Rapport diffuse des données statistiques créées par d'autres organismes. En particulier, nous reconnaissons que le taux de publication élevé du Rapport nous impose une responsabilité particulière et nécessite que nous nous tenions informés au sujet de la sélection, l'utilisation et la présentation des statistiques.

Afin d'atteindre une plus grande rigueur et un niveau plus élevé de professionnalisme dans la préparation statistique du Rapport, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain s'est efforcé au cours des quelques dernières années d'établir et de renforcer un certain nombre de procédures de contrôle de qualité. Outre la création d'une capacité statistique interne plus solide et l'établissement d'un système de production uniformisé, un Comité consultatif statistique et un processus d'évaluation par les pairs ont également été créés, nous avons également poursuivi un travail en étroite collaboration avec d'autres organismes régionaux et internationaux de collecte de données et continué à établir des contacts avec de tels organismes.

Depuis 2000, le Rapport a grandement bénéficié des conseils et de l'expertise intellectuelle et technique du Comité consultatif statistique, entité formée de statisticiens et d'économistes originaires de divers pays et spécialisés dans le développement. Ce comité se réunit en général deux fois par an, au début et au cours de l'étape finale de la rédaction du Rapport, afin de discuter des questions liées aux principes directeurs du travail statistique du Rapport et des questions techniques spécifiques relatives aux sources, aux méthodes d'analyse et à la présentation des données afférant au contenu thématique du Rapport. À l'occasion, un petit groupe de travail est formé afin d'aborder un problème particulier et offrir des conseils à l'équipe en charge du Rapport. En général, les membres siègent au conseil durant deux années.

La production annuelle du Rapport comprend une évaluation statistique par les pairs, y contribuent les membres de principaux bureaux statistiques internationaux, régionaux et nationaux. Les personnes

responsables de ces évaluations passent en revue un avant-projet du Rapport et en vérifient la pertinence, la cohérence et l'exactitude de l'interprétation au niveau statistique. Cette revue a lieu de façon séparée, mais concurrente, aux évaluations du contenu principal du Rapport. Les évaluations statistiques ont permis de façon remarquable de continuer à améliorer au cours des dernières années la qualité des statistiques contenues dans le Rapport. Cependant, l'équipe en charge du Rapport mondial sur le développement humain demeure responsable en ce qui concerne le contenu final de cette publication.

Grâce à une collaboration étroite avec des organismes de données spécialisés à l'échelon régional et international, notamment la Division de statistique des Nations Unies, le comité de coordination pour les activités statistiques et des groupes de travail inter organisations sur les mesures, ainsi qu'une participation active aux forums statistiques régionaux et internationaux, des conférences statistiques régionales par exemple, l'équipe du Rapport mondial sur le développement humain s'efforce constamment de rester informée et responsabilisée quant à la sélection et l'utilisation de statistiques dans le Rapport.

D'autres mécanismes ont également été utilisés afin de guider et contrôler l'utilisation des statistiques dans le Rapport. Par exemple, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain s'entretient régulièrement lors de consultations informelles avec le Programme de développement des Nations Unies/le Comité de direction du Fonds sur la population des Nations Unies. Ces consultations portent sur les principes et pratiques statistiques du Rapport, ainsi que sur les stratégies proposées afin d'adresser des questions statistiques particulières, telles que les divergences entre les données nationales et internationales, qui ont des répercussions importantes sur la crédibilité du Rapport et l'impact politique. Un feedback fréquent en provenance des gouvernements nationaux et d'autres utilisateurs du Rapport représente un autre moyen important de contrôle de la qualité.

## **Vers un usage novateur des statistiques**

Depuis son introduction, le Rapport s'est trouvé au premier plan de la promotion d'un usage et d'un développement novateurs des statistiques relatives au développement humain afin d'évaluer les progrès accomplis dans divers pays et de faciliter des discussions poli-

L'indicateur de développement humain (IDH) est une mesure sommaire de trois composantes du développement humain : la santé et la longévité, mesurées par l'espérance de vie à la naissance ; l'instruction, mesurée par le taux d'alphabétisation et le taux brut de scolarisation ; et des conditions de vie décentes, mesurées par le PIB par habitant (PPA en dollars américains). Cette année, le Rapport explore deux nouvelles manières d'explorer l'IDH : en s'attachant tout d'abord aux contributions relatives des différentes composantes de l'IDH aux progrès de ce dernier ; en tentant ensuite d'incorporer l'inégalité en se concentrant sur les scores de l'IDH soulignant les différences entre les habitants les plus pauvres d'un pays donné et la population totale de ce dernier.

**Santé, éducation et revenu : trois facteurs ne progressant pas toujours à l'unisson.** Bien que l'IDH offre une image globale d'un pays, un examen plus approfondi de ses composantes permet aussi de révéler des différences flagrantes entre pays. Prenons par exemple, le Bangladesh, la Chine et l'Ouganda, trois pays qui ont, depuis 1990, obtenu des progrès considérables en matière de développement humain, cela cependant à partir de différents points de départ. Ces trois pays ont vu leurs scores d'IDH s'accroître d'environ 20 % depuis 1990. L'examen de ces hausses au moyen des variables formant l'IDH révèle un cheminement différent pour chaque pays.

Le Tableau 1 montre les améliorations des taux d'espérance de vie, d'alphabétisation et de scolarisation, ainsi que du revenu, exprimées par rapport aux niveaux de 1990. Le revenu en Chine a augmenté de près de 200 % sur l'ensemble de cette période, alors que les progrès de cet indicateur au Bangladesh et en Ouganda ont été bien plus faibles. Le Bangladesh a fait preuve d'une amélioration du taux d'espérance de vie de 10 % environ, alors que ce taux en Ouganda est resté le même et que celui de la Chine a augmenté de moins de 10 %. Le Bangladesh et l'Ouganda ont tous les deux vu une amélioration dramatique des taux de scolarisation et d'alphabétisation, ce qui a contribué de manière importante à leur progrès dans le classement de l'IDH, alors que l'augmentation de la Chine est restée plus modeste.

Ces comparaisons offrent une indication de l'ampleur des différents moteurs des progrès de l'IDH dans divers pays, mais ne permettent pas une description complète. Du fait de différents points de départ des composantes de l'IDH, les progrès dans chacun de ces derniers auront une répercussion différente selon le pays. En outre, les valeurs atteignables par la plupart des indicateurs dans l'IDH ont une limite supérieure: le taux

d'alphabétisation par exemple ne peut pas dépasser 100 %. Pour cette raison, les pays faisant preuve d'un faible niveau de développement humain sont plus à même d'obtenir des gains élevés.

**Inégalité et IDH.** L'IDH est conçu à dessein pour adresser les résultats moyens, et n'offre en lui-même aucune indication sur la distribution du développement humain dans un pays donné. Il est difficile de tenter d'incorporer un élément de distribution dans l'IDH du fait de difficultés quant aux questions méthodologiques et d'un manque de données, plus particulièrement en ce qui concerne les indicateurs de santé et d'éducation dans l'IDH.

Une approche plus simple, explorée cette année dans le Rapport, consiste à prendre en compte la situation des personnes vivant au bas de l'échelle de distribution. Les enquêtes portant sur le revenu et la consommation des ménages montrent des écarts vertigineux entre l'ensemble représentant 20 % des personnes les plus pauvres d'un pays donné et la population moyenne de ce dernier. Il est impossible de rendre compte de l'ampleur de l'inégalité si l'on se contente d'ajuster l'IDH uniquement au niveau du revenu sans prendre en compte les inégalités des taux d'espérance de vie et d'éducation. Même sans ce faire, les résultats sont impressionnants.

Prenons par exemple le Brésil, qui occupe la 63<sup>ème</sup> place au classement de l'IDH mondial. Même en supposant que les niveaux de santé et d'éducation des 20 % des personnes les plus pauvres de ce pays reflètent la moyenne mondiale, ce groupe occuperait la 115<sup>ème</sup> place, soit 52 places en dessous de la moyenne du pays (voir tableau 2). En effet, la situation des 20 % des personnes les plus pauvres au Brésil est comparable à celle du Guatemala, de l'Honduras et de la Mongolie, par exemple. Le Mexique, le Chili et l'Argentine, pays où l'on trouve de fortes inégalités, présentent également des écarts importants de classement de l'IDH pour les habitants les plus pauvres. Même dans les pays développés où les niveaux sont plus équitables, la différence est importante. En Suède par exemple, l'ensemble des 20 % des personnes les plus pauvres figurerait à la 25<sup>ème</sup> place du classement mondial alors que l'ensemble du pays occupe la 6<sup>ème</sup> place.

**Tableau 1** Améliorations des composantes de l'IDH au Bangladesh, en Chine et en Ouganda, de 1990 à 2003

Indice (1990 = 100)

Pays	Année	Taux d'espérance de vie	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation combiné pour les écoles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur	PIB par habitant (PPA en dollars américains)
Bangladesh	2003	115	120	153	143
Chine	2003	106	116	129	296
Ouganda	2003	102	123	193	157

Source : HDRO 2005.

**Tableau 2** Écart dans le classement de l'IDH entre l'ensemble des 20 % des personnes les plus pauvres d'un pays donné et la moyenne nationale de ce dernier

Pays	Classement de l'IDH		
	Population totale	Ensemble des 20 % des personnes les plus pauvres	Écart
Mexique	53	108	55
Brésil	63	115	52
Chili	36	85	49
Argentine	34	78	44
Thaïlande	72	108	36
Fédération russe	62	95	33
Biélorussie	66	98	32
Chine	85	115	30
Etats-Unis	10	31	21
Suède	6	25	19

tiques sur des questions critiques de développement humain. Ce rôle a été d'autant plus important en ce qui concerne la contribution à l'IDH et autres indices de développement humain. Depuis sa première publication, l'IDH a vite été reconnu comme un outil important du plaidoyer et du suivi du développement humain. On l'a exploré puis étendu, non seulement dans le Rapport mais également dans d'autres publications régionales sur le développement humain. Cette année, le Rapport explore deux nouvelles façons distinctes d'utiliser l'IDH : étudier les contributions relatives de ses différentes composantes aux progrès de l'IDH et incorporer l'inégalité en se concentrant sur la différence entre les habitants les plus pauvres d'un pays donné et la population totale de ce dernier (voir encadré 2).

Cependant, l'équipe du *Rapport mondial sur le développement humain* et les lecteurs de cette publication doivent pouvoir comprendre et interpréter adéquatement les statistiques afin d'être à même d'utiliser de manière novatrice et efficace les

statistiques de façon à évaluer les progrès accomplis et améliorer les débats politiques. Si les avantages et les limites des mesures et statistiques choisies ne sont pas proprement reconnus, il est possible que les messages associés aux statistiques présentées dans le Rapport soient perçus de façon erronée.

Par exemple, les mesures relatives de pauvreté, telles que la proportion de personnes avec un revenu disponible inférieur à 50 % du revenu disponible ajusté (une composante de l'indicateur de la pauvreté humaine pour certains pays développés), sont habituellement utilisées pour évaluer la pauvreté dans les pays à revenu élevé. Ces mesures constituent une approche plus informative que des comparaisons à un moment donné dans ces pays. Cependant, lorsque les pays font face à une croissance économique rapide, comme l'Irlande par exemple dans les années 90, les seuils de pauvreté relatifs en eux-mêmes peuvent induire en erreur (voir encadré 3).

Tout en promouvant un usage novateur des

### Encadré 3

#### Deux facettes de la pauvreté en Irlande

Afin de pouvoir comparer les pays bénéficiant de revenus élevés, la plupart des bases de données comparatives, comme par exemple celle du Luxembourg Income Study ([www.lisproject.org](http://www.lisproject.org)), mesure la pauvreté sur une base relative. Au lieu d'un seuil absolu de pauvreté (voir par exemple, le seuil de pauvreté international de 1USD par jour pour les pays en voie de développement), les mesures de pauvreté relatives mesurent le seuil de pauvreté en se basant sur la proportion de personnes bénéficiant d'un revenu disponible inférieur à 50 % ou 60 % du revenu disponible national moyen ajusté. Pour des comparaisons à un moment donné dans le temps entre divers pays, cette approche offre plus d'informations. Cependant, lorsque les pays font face à une croissance économique rapide, comme en Irlande à la fin des années 90, les mesures de pauvreté relatives en elles-mêmes peuvent induire en erreur.

En se basant sur 50 ou 60 % du revenu moyen, le tableau ci-dessus présente deux différentes approches (relative et ancrée) afin d'estimer la pauvreté en l'Irlande, pour la période allant de 1994 à 2000. Un seuil de pauvreté relatif évolue d'une année sur l'autre en fonction du revenu moyen annuel d'un pays. Un seuil ancré maintient le seuil de pauvreté initial et l'ajuste ensuite chaque année uniquement en fonction des variations de prix à la consommation.

En fonction d'un seuil de pauvreté de 60 % du revenu moyen annuel, la mesure adoptée dans l'Union Européenne, la pauvreté a augmenté de 11,3 % entre 1994 et 2000, en Irlande (voir tableau). Mais, si l'on fixe le seuil de pauvreté à 60 % du revenu moyen de 1994 et ajuste le seuil uniquement en fonction des variations des prix à la consommation pour les années suivantes, soit l'approche du seuil de pauvreté ancré, la pauvreté en Irlande diminue de 55,9 % au cours de cette même période. Des tendances identiques émergent si l'on considère un seuil à 50 % du revenu moyen, soit une mesure prônée par la plupart des analystes internationaux de la pauvreté et utilisée dans le calcul de l'indicateur de pauvreté humaine de ce Rapport. Selon le tableau ci-dessous indiqué, un taux de pauvreté de 11,9 % en 1994 a augmenté de 16,5 % en 2000 selon une base relative, tout en diminuant de plus des trois quarts pour atteindre seulement 3,5 %, selon la méthode du seuil ancré. Ces deux différents seuils de pauvreté (relatif et ancré) montrent deux différentes facettes des tendances de la pauvreté en Irlande.

Il est clair que lorsque les conditions économiques évoluent rapidement, les tendances relatives de pauvreté n'offrent pas toujours une description juste de la façon dont les changements économiques affectent la vie des personnes. Le seuil de pauvreté relatif suggère que tous les revenus en Irlande n'ont pas progressé au même rythme et que les revenus faibles ont augmenté à un taux plus lent que les revenus supérieurs (sinon la pauvreté relative aurait aussi baissé). Malgré cela, les revenus faibles ont augmenté suffisamment pour réduire le seuil de pauvreté ancré de moitié. En particulier, les transferts sociaux ont augmenté suffisamment en termes réels, par conséquent les retraités par exemple, ont vu leur niveau de vie s'améliorer de façon remarquable même si leurs revenus sont restés en deçà des revenus bénéficiant d'une forte croissance du fait d'une meilleure situation de l'emploi et de profits plus élevés. Il reste difficile de dire si ce phénomène représente une « croissance favorable aux pauvres ». Il est important cependant de reconnaître les deux facettes du seuil de pauvreté.

#### Différences entre les seuils de pauvreté relatif et ancré, en Irlande

Année	50 % du revenu moyen		60 % du revenu moyen	
	Seuil de pauvreté relatif	Seuil de pauvreté ancré	Seuil de pauvreté relatif	Seuil de pauvreté ancré
1994	11,9	11,9	20,4	20,4
1995	12,9	11,1	20,8	19,2
1996	12,3	8,5	21,8	16,6
2000	16,5	3,5	22,7	9,0
Modification en pourcentage de 1994 à 2000	38,7	-70,6	11,3	-55,9

Source : Nolan, Munzi et Smeeding 2005.

statistiques, l'équipe du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain poursuit ses efforts de façon à améliorer l'éducation du grand public et à encourager des interprétations appropriées des statistiques présentées dans le Rapport. Outre ses activités d'information, le Bureau offre également des discussions sur une variété de mesures liées aux questions de mesure et fournit, par le biais de son site Web (<http://hdr.undp.org/statistics/understanding/resources.cfm>), de nombreux liens vers les informations techniques de toutes les principales bases de données d'organismes internationaux.

Au moyen de discussions politiques sur les questions critiques de développement humain qui émergent, le Rapport permet souvent de mettre en lumière le besoin de mesures novatrices et de collecte de nouvelles données dans des secteurs par-

ticuliers et plaide en faveur de tels développements. Alors que 2005 marque l'Année internationale de la microfinance, le Rapport permet de souligner l'importance pour les personnes les plus pauvres de pouvoir accéder à des services financiers appropriés afin de les aider à sortir leur famille et communauté de la pauvreté où elles se trouvent et d'attirer l'attention sur le besoin urgent de collecte de meilleures données afin d'évaluer les besoins pour la microfinance et l'impact de cette dernière (voir encadré 4).

### **Nouvelles applications de l'indice de développement humain**

Même si les tableaux statistiques figurant dans le Rapport de cette année reprennent les meilleures don-

#### **Encadré 4 Mesure de l'accès aux services financiers**

Les études économiques supportent le point de vue généralement accepté selon lequel des services financiers bien établis et efficaces contribuent de façon importante à la croissance économique. Les personnes pauvres en particulier peuvent tirer à profit de services tels que des systèmes de prêts, de comptes d'épargne, d'assurance et de paiement. Des données empiriques suggèrent que de plus en plus de personnes pauvres ont accès à des services financiers et qu'en conséquence, non seulement ces personnes s'enrichissent mais permettent à leurs communautés également de prospérer. Les données concrètes cependant, sur les bénéficiaires de ces types de services, sur l'efficacité des services en question et leurs sources de financement, demeurent insuffisantes et parfois peu utiles : on estime que de par le monde le nombre de clients de la microfinance s'élève entre 70 et 750 millions de personnes. De meilleures données sont nécessaires afin de comprendre comment la microfinance peut atteindre son potentiel et contribuer efficacement au développement humain.

Les prestataires privés de microfinance ont besoin de telles informations pour orienter leurs placements. Les responsables politiques et réglementaires, tant au niveau national qu'au niveau des organismes de donation bilatéraux et multilatéraux, doivent savoir si, et dans quelle mesure, les pauvres ont accès aux services financiers, ceci de façon à pouvoir mesurer l'efficacité de leurs propres activités et comprendre quels changements doivent avoir lieu au niveau réglementaire ou structural.

La convergence des besoins d'informations entre les intérêts publics et privés a poussé un certain nombre d'institutions à étudier qu'elle pourrait être la meilleure façon d'aller vers l'avant. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont accru l'intérêt porté à la microfinance dans leurs processus d'Évaluation du secteur financier. La Division britannique pour le développement international (DFID) a progressé dans la collecte de données relatives à l'accès aux services financiers en Afrique du Sud. En octobre 2004, le Fonds des Nations Unies pour le développement du capital (UNCDF), la Banque mondiale et le FMI ont convenu un rassemblement d'économistes et de statisticiens éminents afin de trouver des moyens d'obtenir de meilleures données.

L'Afrique de l'Ouest montre quels sont les résultats pouvant être obtenus de cette manière. Depuis 1993, la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest a collecté des statistiques détaillées sur les institutions qui offrent des services de microfinance dans sept pays de cette région. En conséquence, on sait désormais que le nombre d'institutions ayant fourni des services de microfinance de 1994 à 2004 est six fois plus important et que le nombre de points desservis est passé de 1 000 branches à 3 000. En outre, on sait aussi que ces services atteignent plus de 12 % de la population active économiquement de l'Afrique de l'Ouest et que la valeur des montants déposés a été treize fois plus importante depuis 1994. On dispose également de preuves selon lesquelles les régions qui ont vu un accroissement des services de microfinance ont bénéficié d'une croissance économique particulièrement solide—un signe encourageant, bien que l'impact de la microfinance nécessite certainement une analyse plus approfondie.

2005 marque l'année internationale du microcrédit et offre une occasion unique de comprendre et d'adresser la pénurie d'informations critiques sur l'accès des personnes pauvres et à faible revenu à des services financiers inclusifs, et de déterminer comment ces services peuvent être efficacement offerts à l'avenir.

**Source :** Fischer, Banny et Barrineau 2005.

nées actuellement accessibles concernant la mesure du développement humain, nombre de lacunes et de problèmes demeurent.

### Lacunes statistiques

Les vides que l'on peut constater à maints endroits des tableaux statistiques montrent l'urgence d'améliorer à la fois la pertinence, la fiabilité et les délais de publication de ces statistiques. Le nombre considérable de pays exclus de l'IDH constitue un exemple flagrant de ces difficultés. L'objectif est ici de prendre en compte tous les États membres des Nations Unies, ainsi que Hong Kong (région administrative spéciale de la Chine), et les Territoires palestiniens occupés. Cependant, le manque de données fiables nous a contraint, cette année, à exclure 16 États membres de l'ONU du calcul de l'IDH, et donc des principaux tableaux statistiques (les principaux indicateurs disponibles pour ce groupe sont repris au tableau 33). De la même manière, l'indicateur de la pauvreté humaine couvre

seulement 103 pays en développement et 18 pays de l'OCDE à revenu élevé, l'indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH) ne porte que sur 140 pays, et l'indicateur de la participation des femmes sur 80. Pour un nombre important de pays, les données concernant les éléments de calcul de ces indicateurs ne sont ni fiables ni à jour et doivent, dans certains cas, être estimées (pour plus de détails sur la définition et la méthode de calcul utilisées à cet égard, voir la *Note technique 1*).

Les écarts dans la base de données des indicateurs du Millénaire (<http://millenniumindicators.un.org>), qui s'appuie sur les statistiques nationales compilées ou estimées par des organismes de données internationaux, sont également révélateurs. Malgré des améliorations considérables au cours des dernières années, de nombreux pays ne disposent toujours pas de données pour la plupart des indicateurs d'OMD pour les années 1990-2003, et peu possèdent des données sur les tendances observées durant cette période (voir tableau 1). Les données relatives à certains indicateurs, comme le taux de mortalité maternelle (voir encadré 5), sont particulièrement difficiles à obtenir.

**Tableau 1** Des divergences énormes demeurent même au niveau des indicateurs de base du développement humain : Pays où il n'existe pas de données, de 1990 à 2003

Indicateur	Pays où il n'existe pas de données sur les tendances	Pays où il n'existe aucune donnée
Enfants souffrant d'insuffisance pondérale	115	35
Taux de scolarisation net au niveau primaire	40	9
Enfants atteignant la cinquième année d'école	114	53
Taux d'alphabétisation des jeunes	57	29
Emploi rémunéré des femmes dans le secteur non agricole	162	9
Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	68	15
Prévalence du VIH/sida chez les femmes enceintes âgées entre 15 et 24 ans dans les principales villes	162	139
Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés, en milieu rural	59	15
Population vivant avec moins de 1 dollar par jour	93	67

*Note* : Les données se rapportent aux pays en voie de développement et à ceux de l'Europe centrale et de l'Est. On considère qu'un pays dispose de données sur les tendances si au moins deux points de référence sont disponibles : un pour les années 1990 à 1996, et l'autre allant de 1997 à 2003, et si ces deux références ont au moins trois années d'écart.  
*Source* : Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, en fonction des données des Nations Unies 2005f.

### Divergences entre estimations nationales et internationales

Le Rapport a souvent fourni l'occasion de mettre en lumière les divergences entre les données nationales et internationales, plus particulièrement en ce qui concerne l'IDH. Parfois les écarts dans une série de données internationales sont contestés et il est prétendu qu'une estimation nationale existe, mais plus souvent l'exactitude de la mesure internationale est mise en question et une autre estimation nationale est alors proposée. De telles divergences viennent fréquemment contester l'exactitude et la fiabilité des données présentées dans le Rapport et remettent en cause sa crédibilité statistique et son impact politique.

Certaines des différences entre les données nationales et internationales sont inévitables. Elles peuvent être dues au procédé d'harmonisation internationale au cours duquel les données nationales doivent être ajustées parce qu'elles ne correspondent pas aux normes et définitions internationales ou sont de mauvaise qualité ou pour d'autres raisons. En l'absence de chiffres relatifs à un certain pays, un organisme international peut procéder lui-même à une estimation, s'il dispose d'autres informations

Près d'un demi million de femmes meurent chaque année suite à une grossesse ou un accouchement et plusieurs millions d'entre elles souffrent de problèmes de santé liés à des complications durant une grossesse. L'Objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire la mortalité maternelle des deux tiers n'a pas été atteint au niveau mondial, mais il est difficile de chiffrer exactement l'étendue de ce retard car il n'existe pas de mesures précises du taux de mortalité maternelle.

Les chiffres reportés au niveau national sur les décès maternels sont souvent sous-estimés ou mal classés. Un tiers uniquement de la population mondiale vit dans des pays qui maintiennent des statistiques détaillées sur les vies humaines et les décès (soit des registres démographiques), moyen le plus efficace de mesurer la mortalité adulte (et donc la mortalité maternelle). Même dans les pays disposant de registres démographiques décentes, les décès maternels, y compris les décès liés directement à une cause obstétrique et à des conditions aggravées par la grossesse et l'accouchement peuvent être difficiles à identifier avec précision et fréquemment ne sont pas déclarés en tant que tels. De plus, dans certains pays en voie de développement, et plus particulièrement ceux avec des taux élevés de mortalité maternelle, de nombreux décès maternels ont lieu en-dehors de établissements de santé et ne sont tout simplement pas déclarés.

En l'absence de systèmes fiables de registres démographiques, il est nécessaire d'entreprendre de larges et coûteuses enquêtes dans les foyers ou des recensements réguliers afin de mesurer la mortalité maternelle—car ce phénomène reste relativement rare. Même lorsque des techniques d'estimation indirectes (comme la méthode de solidarité féminine par exemple) sont utilisées dans les enquêtes (comme dans les enquêtes démographiques et de santé), les estimations de la mortalité maternelle qui en résultent sont inévitablement associées à des écarts types importants, se rapportent à une période antérieure et ne conviennent pas à l'évaluation de l'impact de politiques à court terme.

Afin d'adresser les questions de divergence et de comparaison difficile des chiffres nationaux, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) ont développé des estimations internationales au moyen d'une méthodologie permettant d'ajuster les données reportées au niveau national pour prendre compte des problèmes de classifications inadéquates et de sous-estimations, tout en élaborant des estimations basées sur un modèle pour les pays ne disposant pas de données de qualité acceptable. Ces modèles, utilisés dans le présent Rapport et dans d'autres principaux rapports de suivi international, s'appuient sur des données largement disponibles sur la fertilité et les accouchements assistés par un personnel qualifié afin de prédire les taux de mortalité maternelle.

Jusqu'à présent, trois ensembles d'estimations internationales ont été produits séparément pour 1990, 1995 et 2000. Du fait des marges importantes d'incertitude et du manque de comparabilité suite à des modifications dans la méthodologie, ces estimations ne peuvent être utilisées que pour indiquer l'étendue du problème et offrent peu d'indications sur les tendances sur une période donnée.

La majorité des décès maternels (trois quart environ) est due à des complications obstétriques facilement traitables grâce à la technologie actuellement disponible. En conséquence, les indicateurs de procédés, tels que la proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié et la couverture des soins obstétriques d'urgence, sont de plus en plus utilisés comme mesures alternatives pour évaluer les tendances du taux de mortalité maternelle et pour diriger les politiques et les programmes de santé publiques afin d'améliorer la santé maternelle.

**Source :** Basé sur Abou-Zahr 2005 ; Projet du Millénaire de l'ONU 2005, UNICEF, OMS et UNFPA 1997 ; OMS 2005.

pertinentes. Dans certains cas, l'indicateur international, tel que le PNB par habitant en parité du pouvoir d'achat en dollars américains, est créé uniquement pour procéder à des comparaisons à niveau international et n'est pas directement comparable à d'autres statistiques nationales.

Dans d'autres cas cependant, les divergences dans les données proviennent d'un manque de coordination, soit entre les agences de données nationales et internationales, soit entre divers organismes gouvernementaux au sein d'un système statistique national, et peuvent être évitées. Parfois, les chiffres nationaux les plus récents ne sont pas mis en temps voulu à la disposition des agences de données internationales

pertinentes, malgré tous les meilleurs efforts pour collecter ces données. En d'autres occasions, lorsque de multiples sources pour un indicateur donné existent dans un pays, les données soumises par une agence gouvernementale ne sont pas coordonnées au niveau du bureau statistique national central et peuvent être contestées par le gouvernement une fois publiées dans la série internationale. De temps à autres, des erreurs s'immiscent dans la compilation de série de données internationales.

Bien que la principale responsabilité en ce qui concerne ces divergences demeure celle des organismes chargés des données au niveau international, ainsi que de leurs homologues au niveau national et

**Encadré 6****Parer au problème de divergences de données—l'expérience du Qatar**

Le gouvernement du Qatar remarquait que certains chiffres présentés dans le *Rapport mondial sur le développement humain* ne correspondaient pas aux données officielles publiées dans ce pays, et que des écarts dans les indices en résultaient. Certaines des statistiques utilisées dans les *Rapports mondiaux sur le développement humain* n'étaient pas à jour, et d'autres chiffres reportés comme non disponibles en fait existaient. Certains des tableaux d'indicateurs du développement humain préparés par le Conseil de planification venaient contredire les chiffres présentés dans le Rapport.

Les membres du Conseil de planification du Qatar ont alors demeté conseil à l'équipe du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain et ce fut le début d'une communication et collaboration actives, notamment une visite au Qatar en 2004 d'un membre dirigeant du Bureau pour apporter son aide.

Depuis, le *Rapport mondial sur le développement humain* s'appuie sur des séries statistiques publiées par d'autres organismes de données internationaux. Le comité de planification a d'autre part entrepris des contacts directs avec 22 agences internationales afin d'assurer que les statistiques pour le Qatar soient reportées dans leur totalité et avec précision. Cette démarche a à son tour donner lieu à une coopération plus active entre l'organisation statistique du Qatar et les principales organismes statistiques des Nations Unies.

Le Qatar a mis en place un processus actif de coopération entre les bénéficiaires et les prestataires de statistiques, afin de faciliter un apport de données plus exactes. A été convenu en mai 2004 un symposium, auquel ont pris part des représentants des organisations statistiques d'un certain nombre d'agences des Nations Unies. Une stratégie pour une coopération plus active entre les utilisateurs et les prestataires et une méthode de transmission de données plus opportune et exacte a été formulée. Cette stratégie a depuis été strictement mise en application et des améliorations importantes se sont produites. Un symposium de suivi se tiendra en mai 2005.

**Source :** Aboona 2005.

**Encadré 7****Stratégies nationales de développement des statistiques**

Un usage accru de statistiques de meilleure qualité entraîne des améliorations au niveau des décisions politiques et des résultats en matière de développement. La mise en place d'une stratégie de création de capacités statistiques pleinement intégrée aux processus politiques nationaux tels que les stratégies de réduction de la pauvreté et le suivi des progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement permet de passer à une prise de décision politique basée sur des évidences concrètes. Une Stratégie Nationale pour le Développement de Statistiques (SNDS) aide à atteindre cet objectif. Une SNDS permet de convertir les priorités statistiques en un programme de travail souple et détaillé, en s'appuyant sur le système statistique déjà en place et sur les processus d'amélioration en cours, tels que le Système général de diffusion des données du Fonds Monétaire International et les Principes fondamentaux des Nations Unies pour des statistiques officielles.

Une bonne stratégie, soutenue par un engagement politique et un financement adéquat, peut augmenter la contribution d'un système statistique national. Elle peut aider des pays à se sortir d'un cercle vicieux de contre-performances. Un soutien des organismes de développement international cependant est crucial. Les pays ayant le plus besoin de statistiques de meilleure qualité sont ceux qui ont le moins de ressources et donc moins à même de financer une telle stratégie. Le Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour la création de capacités statistiques est une source importante de financement et octroie des subventions à certains pays pour les aider à élaborer une SNDS.

Le plan d'action de Marrakech pour les statistiques de 2004 (PAMS) recommande que tous les pays à faible revenu préparent une SNDS d'ici 2006 et commencent à la mettre en place l'année suivante de façon à obtenir des données de qualité élevée, créées localement pour la prochaine revue importante des Objectifs du Millénaire pour le Développement, prévue en 2010. C'est là un objectif ambitieux, mais réalisable. Le Partenariat statistique pour le développement au 21<sup>ème</sup> siècle (PARIS21) œuvre, par le biais d'activités de plaidoyer, en publiant des directives et une documentation méthodologiques et en facilitant des programmes régionaux avec des organisations partenaires régionales. Le principal objectif du programme de travail de PARIS21 pour les années 2004-2006 consiste à aider les pays à atteindre ce but. Il est possible de consulter les directives de la SNDS et le plan de travail de PARIS21 sur le site Web de PARIS21 à l'adresse suivante : [www.paris21.or](http://www.paris21.or)

**Source :** William 2005.

régional, l'ensemble des utilisateurs de données internationale se doivent de supporter leurs efforts. Le Bureau du Rapport international sur le développement humain joue un rôle particulièrement important vu le taux de diffusion élevé de cette publication. L'équipe du bureau s'est efforcée au cours de dernières années de prendre de l'avant afin d'identifier en temps voulu d'éventuels problèmes et de désamorcer de potentiels conflits au moyen d'interventions opportunes avec les agences gouvernementales et internationales et d'engager des débats publics plus visibles au sujet des problèmes et de leur solutions éventuelles.

En particulier, le Bureau du rapport mondial sur le développement humain reconnaît le rôle unique que le Rapport peut jouer en :

- plaidant en faveur d'améliorations des mesures et des données relatives au développement humain par le biais du Rapport, notamment en demettant aux pays d'adopter des normes et des définitions acceptées au niveau international pour ce qui est des éléments fondamentaux des statistiques et aux agences internationales plus de transparence et d'ouverture en ce qui concerne leurs méthodologies et processus.
- identifiant les problèmes éventuels et en favorisant la coordination entre agences de données nationales et internationales afin de résoudre les divergences.
- améliorant l'information sur les statistiques afin d'accroître la perception du grand public sur les principes et processus statistiques et d'améliorer la prise de conscience des gouvernements de leur propre responsabilité.

L'équipe du Bureau reconnaît explicitement le rôle qu'ont joué les offices nationaux du PNDU en tant que partenaires dans de la diffusion du rapport et la coordination avec les gouvernements. Avec leur aide, nous pouvons améliorer la capacité nationale en gérant les informations statistiques, plus spécialement au moyen d'une meilleure communication et coordination entre les agences de données nationales et internationales afin de réduire les divergences de données.

Depuis l'année dernière, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain a pris des mesures importantes afin de développer un meilleur matériel de lancement, établir un nouveau site Web

consacré aux statistiques et offrir une formation au personnel des bureaux nationaux du PDNU et aux experts nationaux. Tout en poursuivant son étroite collaboration avec les organismes de données internationaux, l'équipe du Bureau du rapport mondial sur le développement humain a également initié un nombre croissant de contacts directs avec des bureaux statistiques nationaux et autres agences gouvernementales. Pendant ce temps, de nombreux gouvernements ont de plus en plus reconnu les implications des divergences de données au niveau des débats et discussions de politique nationale et reconnaissent leur propre rôle dans la réduction de tels écarts de données. De plus en plus de gouvernements, le Qatar notamment (voir encadré 6) œuvrent de façon à améliorer la coordination avec les organismes de données internationaux pertinents et entre les agences gouvernementales au sein d'un système statistique national.

### Vers un renforcement des capacités statistiques

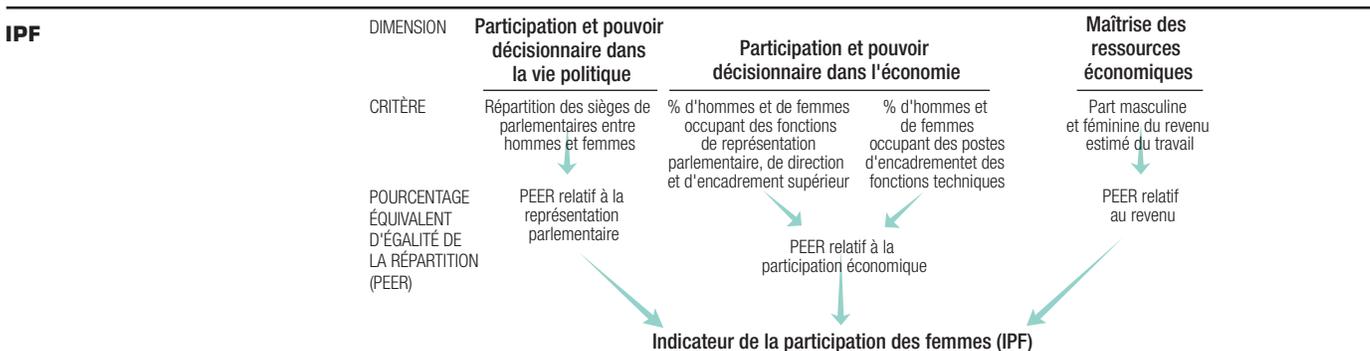
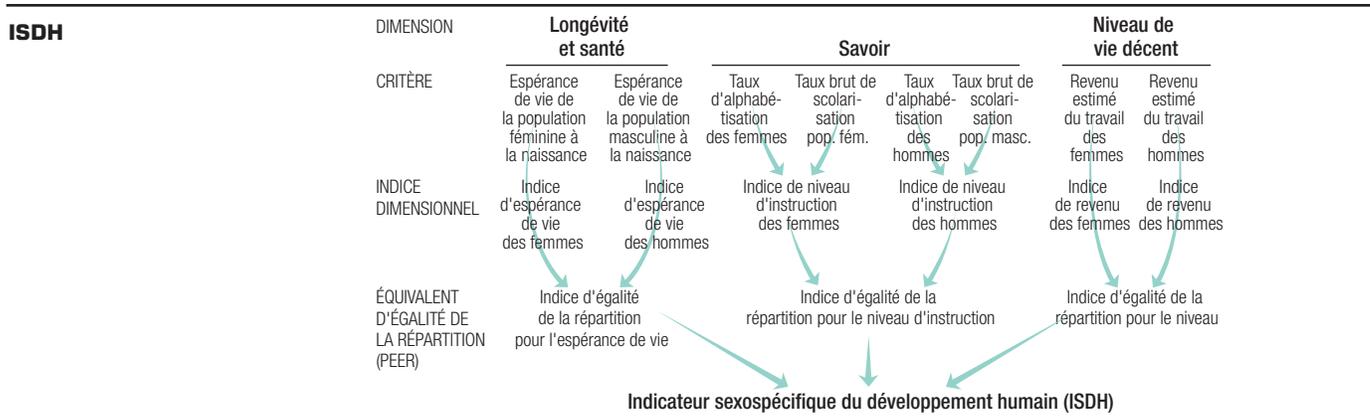
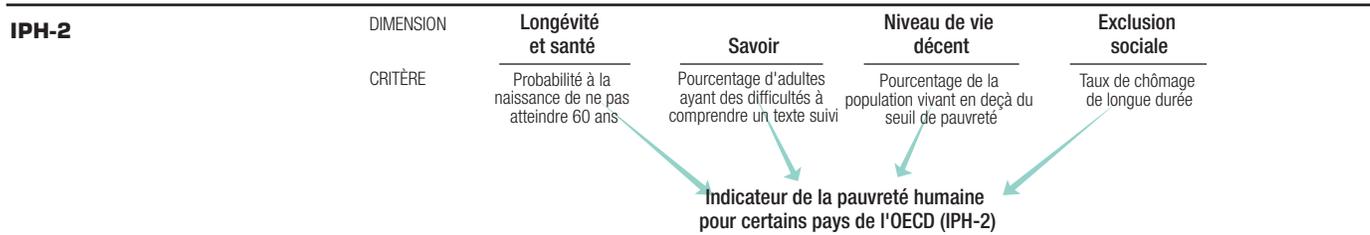
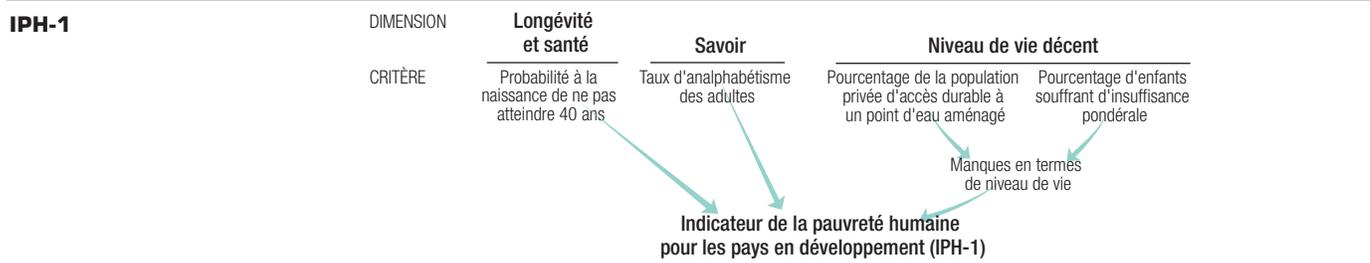
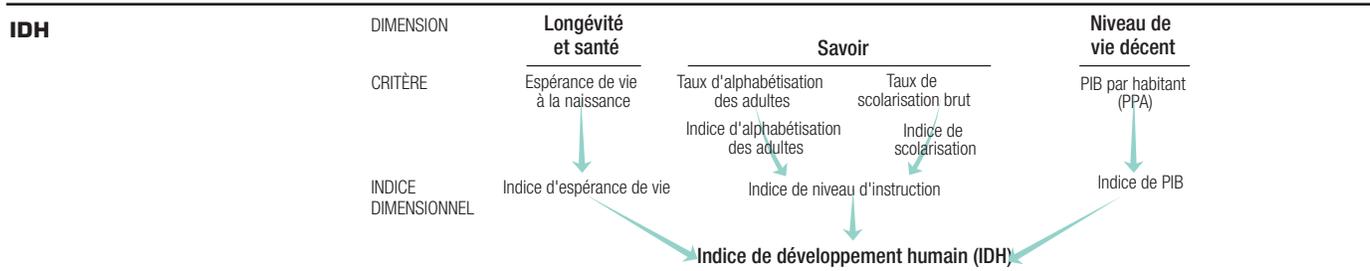
Pour combler les écarts et divergences énormes et remédier au manque d'informations statistiques, il est essentiel de mettre en place des moyens statistiques solides dans les pays mêmes, ce qui suppose un engagement à la fois financier et politique à l'échelon national et international. La dynamique engendrée par le processus axé sur les Objectifs du Millénaire pour le développement a mobilisé l'ensemble de la communauté statistique internationale et a inspiré de nombreuses initiatives, notamment le développement de stratégies nationales pour le développement de statistiques recommandées par le Plan d'action de Marrakech pour les statistiques (<http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc04/marrakech.pdf>) et financées par le partenariat statistique pour le développement au 21<sup>ème</sup> siècle (voir encadré 7).

Les organismes statistiques internationaux doivent également continuer de jouer un rôle actif dans l'amélioration, la promotion et la mise en œuvre de normes, méthodes et cadres définis internationalement, tout en renforçant leurs propres capacités statistiques pour répondre à la demande croissante de meilleures statistiques internationales, ceci afin de contrôler le développement humain.

**NOTE TECHNIQUE 1**

# Calcul des indicateurs composites du développement humain

Les diagrammes ci-dessous résument la composition des cinq indicateurs composites du développement humain utilisés dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. Ils mettent ainsi en exergue leurs points communs comme leurs différences. Le texte des pages suivantes fournit par ailleurs une explication détaillée de cette composition.





## L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'IPH-1 s'attache aux *carences* ou manques observables dans les trois dimensions fondamentales déjà envisagées par l'indicateur du développement humain :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de pas atteindre 40 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'analphabétisme des adultes.
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble, exprimée par la moyenne non pondérée de deux indicateurs, soit le pourcentage de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés, et le pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

Le calcul de l'IPH-1 est plus direct que celui de l'IDH. En effet, les critères utilisés pour mesurer ces carences sont déjà normalisés entre 0 et 100 (puisqu'ils se présentent sous la forme de pourcentages). Il n'est donc pas nécessaire de passer par des indices dimensionnels, comme dans le cas de l'IDH.

À l'origine, la mesure des manques en termes de niveau de vie comprenait également un indicateur de l'accès aux services de santé. Cependant, dans le rapport de cette année, le manque de données récentes et fiables concernant cet aspect nous a contraints à réduire à deux les variables prises en compte à cet égard : pourcentage de la population privée d'accès durable à des points d'eau aménagés, et pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale.

## L'indicateur de la pauvreté humaine pour certains pays de l'OCDE (IPH-2)

L'IPH-2 mesure les carences sous les mêmes aspects que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion. Il comporte donc quatre variables :

- Longévité et santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 60 ans.
- Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'illettrisme des adultes (âgés de 16 à 65 ans).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent : exprimée par le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi médiane du revenu disponible corrigé des ménages).
- Exclusion : exprimée par le taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois).

### Calcul de l'IPH-1

#### 1. Mesure des manques en termes de niveau de vie

Les carences en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de deux éléments :

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (\text{population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés}) + 1/2 (\text{enfants souffrant d'insuffisance pondérale})$$

#### Exemple de calcul : Angola

Population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés = 50 %

Enfants souffrant d'insuffisance pondérale = 31 %

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (50) + 1/2 (31) = 40,5 \%$$

#### 2. Calcul de l'IPH-1

La formule pour calculer l'IPH-1 est la suivante :

$$\text{IPH-1} = [1/3 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha)]^{1/\alpha}$$

où :

$P_1$  = probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans (multipliée par 100)

$P_2$  = taux d'analphabétisme des adultes

$P_3$  = moyenne non pondérée des pourcentages de la population privée d'accès régulier à des points d'eau aménagés et d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale

$\alpha = 3$

#### Exemple de calcul : Angola

$P_1 = 48,1 \%$

$P_2 = 33,2 \%$

$P_3 = 40,5 \%$

$$\text{IPH-1} = [1/3 (48,1^3 + 33,2^3 + 40,5^3)]^{1/3} = 41,5$$

### Calcul de l'IPH-2

La formule pour calculer l'IPH-2 est la suivante :

$$\text{HPI-2} = [1/4 (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha + P_4^\alpha)]^{1/\alpha}$$

où :

$P_1$  = probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans (multipliée par 100)

$P_2$  = taux d'illettrisme des adultes

$P_3$  = population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi médiane du revenu disponible corrigé des ménages)

$P_4$  = taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)

$\alpha = 3$

#### Exemple de calcul : États-Unis

$P_1 = 11,8 \%$

$P_2 = 20,0 \%$

$P_3 = 17,0 \%$

$P_4 = 0,7 \%$

$$\text{HPI-2} = [1/4 (11,8^3 + 20,0^3 + 17,0^3 + 0,7^3)]^{1/3} = 15,4$$

### Pourquoi $\alpha = 3$ dans le calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2

La valeur du coefficient  $\alpha$  a une incidence considérable sur celle de l'IPH. Si  $\alpha = 1$ , l'IPH correspond à la moyenne de ses trois variables. En revanche, l'augmentation de  $\alpha$  revient à conférer une prépondérance à la composante dans laquelle le manque est le plus important. Ainsi, à mesure que  $\alpha$  tend vers l'infini, l'IPH se rapproche de la valeur de la variable la plus faible (pour l'Angola, qui sert d'exemple pour le calcul de l'IPH-1, le chiffre serait 48, valeur égale à la probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans).

Dans ce rapport,  $\alpha$  est fixé à 3, ce qui confère un poids supplémentaire, mais pas écrasant, aux composantes dans lesquelles le dénuement est le plus criant. Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'IPH, voir Sudhir Anand and Amartya Sen, « Concepts of Human Development and Poverty : A multidimensional Perspective », ainsi que la note technique du *Rapport mondial sur le développement humain 1997* (et les références biographiques succinctes, à la fin de la présente note technique).

## L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par chaque pays, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les *inégalités* sociologiques entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- Longévité et santé, exprimées par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, exprimés par le taux d'alphabétisation des adultes, et le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus.
- Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimée par le revenu estimé du travail (en PPA).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. On commence par déterminer des indices concernant les populations féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

On combine ensuite les indices obtenus pour ces deux catégories concernant chaque variable, de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. L'expression mathématique qui en résulte, appelée indice d'égalité de la répartition, se calcule selon la formule générale suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine}^{1-\epsilon})] \\ &+ [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine}^{1-\epsilon})]\}^{1/1-\epsilon} \end{aligned}$$

$\epsilon$  représente l'aversion pour l'inégalité. Dans le calcul de l'ISDH, le coefficient GDI  $\epsilon = 2$ . L'équation générale prend alors la forme suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine (indice dimensionnel pour la population féminine}^{-1})] \\ &+ [\text{part de la population masculine (indice dimensionnel pour la population masculine}^{-1})]\}^{-1} \end{aligned}$$

Cette équation aboutit ainsi à la moyenne harmonique des parts indicelles masculine et féminine.

Il reste à calculer l'ISDH en combinant les trois indices d'égalité de la répartition par l'établissement d'une moyenne non pondérée.

### Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'ISDH

Valeur Critère	Valeur maximale	Valeur maximale
Espérance de vie à la naissance, population féminine (années)	87,5	27,5
Espérance de vie à la naissance, population masculine (années)	82,5	22,5
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (%)	100	0
Revenu estimé du travail (en PPA)	40 000	100

Note : les valeurs maximale et minimale concernant l'espérance de vie sont supérieures de cinq ans pour la population féminine, afin de tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine.

### Calcul de l'ISDH

Pour illustrer le calcul de l'ISDH, nous utiliserons des données relatives au Brésil.

#### 1. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie

La première étape consiste à calculer des indices distincts pour l'espérance de vie des populations féminine et masculine, en utilisant la formule générale relative aux indices dimensionnels.

FEMMES	HOMMES
Espérance de vie : 74,6 ans	Espérance de vie : 66,6 ans
Indice d'espérance de vie = $\frac{74,6 - 27,5}{87,5 - 27,5} = 0,785$	Indice d'espérance de vie = $\frac{66,6 - 22,5}{82,5 - 22,5} = 0,735$

On combine ensuite ces deux résultats pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, en utilisant la formule générale relative aux indices d'égalité de la répartition.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507	Part de la population : 0,493
Indice d'espérance de vie : 0,785	Indice d'espérance de vie : 0,735

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie} = \{[0,507 (0,785^{-1})] + [0,493 (0,735^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,760}$$

#### 2. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction

On calcule tout d'abord des indices relatifs au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné, du primaire au supérieur, en distinguant les populations féminine et masculine. Cette opération est assez simple, puisque ces éléments sont déjà normalisés entre 0 et 100 (étant exprimés en pourcentage).

FEMMES	HOMMES
Taux d'alphabétisation des adultes : 88,6 %	Taux d'alphabétisation des adultes : 88,3 %
Indice d'alphabétisation des adultes : 0,886	Indice d'alphabétisation des adultes : 0,883
Taux brut de scolarisation : 92,7 %	Taux brut de scolarisation : 88,5 %
Indice brut de scolarisation : 0,927	Indice brut de scolarisation : 0,885

Il s'agit ensuite de déterminer l'indice au niveau d'instruction, dans lequel entrent pour deux tiers l'indice d'alphabétisation des adultes et pour un tiers l'indice de scolarisation. Ce calcul s'effectue séparément pour les populations féminine et masculine.

$$\begin{aligned} & \text{Indice de niveau d'instruction} = 2/3 (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{indice de scolarisation}) \\ & \text{Indice de niveau d'instruction des femmes} = 2/3 (0,886) + 1/3 (0,927) = 0,889 \\ & \text{Indice de niveau d'instruction des hommes} = 2/3 (0,883) + 1/3 (0,885) = 0,884 \end{aligned}$$

Enfin, on combine ces deux indices pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507	Part de la population : 0,493
Indice de niveau d'instruction : 0,899	Indice de niveau d'instruction : 0,884

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction} = \{[0,507 (0,899^{-1})] + [0,493 (0,884^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,892}$$

#### 3. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu

On estime tout d'abord séparément, le revenu du travail (en PPA) des femmes et des hommes (pour plus de détails sur ce calcul, voir l'addendum à la présente note technique), avant de calculer l'indice de revenu pour chacune de ces populations. Comme pour l'IDH, le niveau de revenu est corrigé par l'utilisation du logarithme du revenu estimé du travail (en PPA) :

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\log(\text{valeur constatée}) - \log(\text{valeur minimale})}{\log(\text{valeur maximale}) - \log(\text{valeur minimale})}$$

FEMMES	HOMMES
Revenu estimé du travail (PPA) : 4 704	Revenu estimé du travail (PPA) : 10 963
Indice de revenu = $\frac{\log(4\,704) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,643$	Income index = $\frac{\log(10\,963) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,784$

Suite du calcul de l'ISDH page suivante

### Calcul de l'ISDH (suite)

On combine ensuite les indices relatifs aux populations féminines et masculines pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu :

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,507	Part de la population : 0,493
Indice de revenu : 0,643	Indice de revenu : 0,784

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le revenu} = \left( \left[ 0,507 (0,643^{-1}) \right] + \left[ 0,493 (0,784^{-1}) \right] \right)^{-1} = \mathbf{0,706}$$

#### 4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH, là encore, est aisé. Il s'agit simplement de la moyenne non pondérée des trois variables, soit l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction et l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu.

$$\begin{aligned} \text{ISDH} &= 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de revenu}) \\ &= 1/3 (0,760) + 1/3 (0,892) + 1/3 (0,706) = \mathbf{0,786} \end{aligned}$$

### Pourquoi $\epsilon = 2$ dans le calcul de l'ISDH

La valeur de  $\epsilon$  correspond à l'ampleur de la pénalité assignée à un pays pour les inégalités qui y règnent entre populations féminines et masculines. Plus cette valeur sera élevée, plus les inégalités seront jugées pénalisantes.

Un coefficient  $\epsilon = 0$ , égal à 0 signifierait que les inégalités sociologiques entre les sexes sont sans incidence sur la note obtenue par le pays considéré (dans ce cas, la valeur de l'ISDH serait identique à celle de l'IDH). Par contre, un coefficient  $\epsilon$  tendant vers l'infini conférerait une prépondérance sans cesse croissante au groupe sociologique dont les résultats sont les moins bons.

Le calcul de l'ISDH (comme d'ailleurs celui de l'IPF) utilise la valeur 2, ce qui revient à assortir d'une pénalité modérée les inégalités entre femmes et hommes en termes de réalisations.

Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'ISDH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement, » Kalpana Bardhan et Stephan Klasen « UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review », ainsi que les notes techniques des *Rapports mondiaux sur le développement humain* 1995 et 1999 (voir les références bibliographiques succinctes à la fin de la présente note technique).

## L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'IPF se concentre sur les opportunités ouvertes aux femmes, plutôt que sur les capacités qui sont les leurs. Il s'attache aux inégalités femmes-hommes dans trois domaines essentiels :

- Participation et pouvoir décisionnaire dans la sphère politique, exprimés par la répartition des sièges de parlementaires entre hommes et femmes.
- Participation et pouvoir décisionnaire dans l'économie, exprimés par deux éléments : pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et, d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques.
- Maîtrise des ressources économiques, mesurée par la part masculine et féminine du revenu estimé du travail (en PPA).

Pour chacune de ces trois dimensions, on calcule un pourcentage équivalent d'égalité de la répartition (PEER), qui prend la forme d'une moyenne pondérée par la population, selon la formule générale suivante :

$$\text{PEER} = \{[\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine}^{1-\epsilon})] + [\text{part de la pop. masculine (indice dimensionnel pour la population masculine}^{1-\epsilon})]\}^{1/\epsilon}$$

Le coefficient  $\epsilon$  mesure l'aversion pour l'inégalité. Dans l'IPF (comme dans l'ISDH),  $\epsilon = 2$ , ce qui assigne une pénalité modérée à l'inégalité. La formule devient alors :

$$\text{PEER} = \{[\text{part de la pop. féminine (indice dimensionnel pour la population féminine}^{-1})] + [\text{male population share (male index}^{-1})]\}^{-1}$$

En ce qui concerne la participation à la vie politique et économique, ainsi que les décisions, on ramène ensuite le PEER à un indice en le divisant par 50. Pourquoi ? Parce que dans une société idéale, où la participation de chacun des deux sexes serait la même, les variables considérées par l'IPF seraient égales à 50 %. En d'autres termes, la part des femmes serait toujours égale à celle des hommes.

Là où la valeur de l'indice pour les hommes ou pour les femmes est égale à zéro, le PEER correspondant à la formule ci-dessus reste indéfini. Toutefois, la limite du PEER, quand l'indice tend vers zéro, est de zéro. En conséquence, dans un tel cas, la valeur du PEER est arbitrairement de zéro.

Il ne reste plus, alors, qu'à calculer l'IPF par la moyenne arithmétique des trois PEER indexés

### Calcul de l'IPF

Pour illustrer le calcul de l'IPF, nous utiliserons des données relatives au Danemark.

#### 1. Calcul du PEER pour la représentation parlementaire

Le PEER relatif à la représentation parlementaire mesure le pouvoir relatif des femmes sous l'angle de leur participation à la vie politique. Il se calcule à partir, d'une part, des pourcentages de population masculine et féminine dans la population totale et, d'autre part, des pourcentages de sièges de parlementaires occupés, respectivement, par des hommes et des femmes, en utilisant la formule générale précédemment exposée.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,505	Part de la population : 0,495
Représentation parlementaire : 36,9 %	Représentation parlementaire : 63,1 %

$$\text{PEER pour la représentation parlementaire} = \{[0,505 (36,9^{-1})] + [0,495 (63,1^{-1})]\}^{-1} = 46,42$$

Ce PEER initial est ensuite indexé en fonction d'une valeur idéale de 50 %.

$$\text{PEER indexé de représentation parlementaire} = \frac{46,42}{50} = 0,928$$

#### 2. Calcul du PEER pour la participation à la vie économique

À partir de la formule générale, on calcule deux PEER, concernant les pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et, d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques. On obtient ensuite le PEER pour la participation à la vie économique en déterminant la moyenne arithmétique de ces deux valeurs.

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,505	Part de la population : 0,495
% de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 26,2 %	% de sièges parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 73,8 %
% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 51 %	% de postes d'encadrement et fonctions techniques : 49 %

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \{[0,505 (26,2^{-1})] + [0,495 (73,8^{-1})]\}^{-1} = 38,48$$

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et techniques} = \frac{38,48}{50} = 0,770$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \{[0,505 (51,0^{-1})] + [0,495 (49,0^{-1})]\}^{-1} = 49,99$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \frac{49,99}{50} = 1,00$$

On détermine la moyenne des deux PEER indexés pour obtenir le PEER relatif à la vie économique :

$$\text{PEER concernant la participation économique} = \frac{0,770 + 1,00}{2} = 0,885$$

#### 3. Calcul du PEER pour le revenu

On estime le revenu du travail (en PPA) séparément pour les femmes et les hommes, avant de procéder à une indexation par rapport aux valeurs minimales et maximales, de la même manière que pour l'IDH et l'ISDH. Pour l'IPF, toutefois, l'indice de revenu se fonde sur le revenu estimé du travail non corrigé, au lieu de s'appuyer sur son expression logarithmique. (Pour plus de détails sur l'estimation du revenu estimé du travail pour les hommes et les femmes, voir l'addendum à la présente note technique).

FEMMES	HOMMES
Part de la population : 0,505	Part de la population : 0,495
Revenu estimé du travail : 26 587 PPA	Revenu estimé du travail : 36 430 PPA

$$\text{Indice de revenu} = \frac{26\,519 - 100}{40\,000 - 100} = 0,663$$

$$\text{Indice de revenu} = \frac{36\,390 - 100}{40\,000 - 100} = 0,910$$

Les indices homme et femme sont alors combinés pour donner l'indice d'égalité de répartition :

$$\text{PEER concernant le revenu} = \{[0,505 (0,663^{-1})] + [0,495 (0,910^{-1})]\}^{-1} = 0,766$$

#### 4. Calcul de l'IPF

Une fois le PEER calculé pour les trois dimensions considérées, la détermination de l'IPF est simple : il suffit, là encore, d'établir la moyenne arithmétique des trois PEER exprimés en indice.

$$\text{IPF} = \frac{0,928 + 0,885 + 0,766}{3} = 0,859$$

## ADDENDUM À LA NOTE TECHNIQUE 1

# Revenu du travail des femmes et des hommes

Malgré l'intérêt des données sexospécifiques concernant le revenu, il n'existe pas de mesures directes de cet aspect. Dans le présent rapport, les estimations grossières du revenu du travail des femmes et des hommes ont donc été calculées par dérivation.

Le revenu peut être envisagé sous deux angles : comme une ressource pour la consommation et comme la rémunération des individus. Il est difficile de faire la distinction entre hommes et femmes en ce qui concerne l'utilisation de ce revenu car les deux sexes partagent leurs ressources au sein de la cellule familiale. En revanche, il est possible de différencier ce que gagnent les différents membres de la famille car ils ont des revenus du travail distincts.

La mesure du revenu utilisée dans le calcul de l'ISDH et de l'IPF correspond à la capacité d'un individu donné à obtenir un revenu. Elle permet de rendre compte, dans l'ISDH, des disparités entre hommes et femmes dans l'utilisation des ressources et, dans l'IPF, de l'indépendance économique des femmes. (Pour les questions conceptuelles et méthodologiques relatives à cette approche, se reporter à l'ouvrage de Sudhir Anand et Amartya Sen, intitulé « Gender Inequality in Human Development », ainsi qu'à chapitre 3 et aux notes techniques 1 et 2 du *Rapport mondial sur le développement humain 1995* ; voir les références bibliographiques à la fin de cette note technique.)

Le revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA) est estimé à l'aide des données suivantes :

- le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins,
- le pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active,
- les populations féminine et masculine totales,
- le PIB par habitant (en PPA).

### Symboles

$W_f/W_m$  = rapport des salaires non agricoles féminins sur les salaires non agricoles masculins  
 $EA_f$  = pourcentage de femmes dans la population active  
 $EA_m$  = pourcentage d'hommes dans la population active  
 $S_f$  = part des femmes dans les revenus salariaux  
 $Y$  = PIB total (en PPA)  
 $N_f$  = population féminine totale  
 $N_m$  = population masculine totale  
 $Y_f$  = revenu estimé du travail des femmes (en PPA)  
 $Y_m$  = revenu estimé du travail des hommes (en PPA)

### Note

Les résultats des calculs figurant dans la note technique peuvent présenter de légères variations par rapport aux tableaux statistiques, du fait de l'arrondissement des chiffres.

### Estimation du revenu du travail pour les femmes et les hommes

Dans cet exemple de calcul du revenu du travail des femmes et des hommes, les données utilisées sont celles relatives en Suisse en 2003.

#### 1. Calcul du PIB total (en PPA)

Le PIB total (en PPA) est calculé en multipliant la population totale par le PIB par habitant (en PPA).

Population totale : 7 350 (milliers)  
 PIB par habitant (en PPA) : 30 550  
 PIB total (en PPA) = 7 350 (30 550) = 224 542 500 (milliers)

#### 2. Calcul de la part des femmes dans les revenus salariaux

Étant donné de la rareté des données sur les salaires dans les zones rurales et le secteur informel, le rapport utilise le salaire non agricole et suppose que le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins s'applique à l'ensemble de l'économie. La part des femmes dans les revenus salariaux est calculée à l'aide du rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins et du pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active. Lorsque les données d'un pays ne permettent pas de calculer le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %.

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins ( $W_f/W_m$ ) = 1 324  
 Pourcentage de femmes dans la population active ( $EA_f$ ) = 40,8%  
 Pourcentage d'hommes dans la population active ( $EA_m$ ) = 59,2%

$$\text{Part des femmes dans les revenus salariaux } (S_f) = \frac{W_f/W_m (EA_f)}{[W_f/W_m (EA_f)] + EA_m} = \frac{1\,324 (40,8)}{[1\,324 (40,8)] + 59,2} = 0,477$$

#### 3. Calcul du revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA)

Il faut partir de l'hypothèse que la part des femmes dans les revenus salariaux est égale à la part des femmes dans le PIB.

Part des femmes dans les revenus salariaux ( $S_f$ ) = 0,477  
 PIB total (PPA) ( $Y$ ) = 224 542 500 (milliers)  
 Population féminine ( $N_f$ ) = 3 699 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des femmes (PPA) } (Y_f) = \frac{S_f (Y)}{N_f} = \frac{0,477 (224\,542\,500)}{3\,699} = 28\,972$$

Population masculine ( $N_m$ ) = 3 651 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des hommes (PPA) } (Y_m) = \frac{Y - S_f (Y)}{N_m} = \frac{224\,542\,500 - [0,477 (224\,542\,500)]}{3\,651} = 32\,149$$

### Références bibliographiques succinctes

- Anand, Sudhir, and Amartya Sen. 1994. « Human Development Index: Methodology and Measurement ». Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York (IDH).
- . 1995. « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement ». Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York (ISDH, IPF).
- . 1997. « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective ». In : Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport*

*mondial sur le développement humain 1997: Le Développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, New York (IPH-1, IPH-2).

Bardhan, Kalpana et Stephan Klasen, 1999. « UNDP's Gender-Related Indices: A critical Review ». *World Development* 27(6), pp. 985-1010 (ISDH, IPF).

Programme des Nations Unies pour le développement, 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris : Economica. Notes techniques 1 et 2, et chapitre 3 (ISDH, IPF).

—. 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris : Economica. Note technique 1 et chapitre 1 (IPH-1, IPH-2).

—. 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris, Bruxelles : De Boeck Université. Note technique (IDH, ISDH).

## NOTE TECHNIQUE 2

# Les côtés pile et face de la pièce qui représente la réduction de la pauvreté—l'importance

Cette année, le *Rapport mondial sur le développement humain* 2005 présente de nouvelles données et simulations sur les revenus, en explorant la relation entre croissance économique, redistribution et pauvreté en termes de revenus. Le chapitre 1 aborde le problème au niveau international, en examinant la distribution globale et en explorant les implications de différents modes de croissance pour la réduction de la pauvreté. Ce chapitre s'inspire d'un modèle de distribution des revenus préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain* 2005 (Dikhanov 2005). Ce modèle est utilisé pour explorer la façon dont différents scénarios de croissance et de distribution d'ici 2015 peuvent influencer la pauvreté. Les prévisions des tendances de croissance et un seuil de pauvreté d'un dollar par jour sont utilisés pour déterminer quelle sera la diminution du nombre de personnes vivant dans la pauvreté avec un mode de croissance favorisant les pauvres car le revenu des pauvres augmenterait deux fois plus vite que la moyenne. Le chapitre 2 passe du niveau global au niveau national. Des enquêtes sur les dépenses des ménages sont utilisées pour faire un graphique des modes de distribution des revenus pour trois pays. En prenant comme point de départ le mode de distribution qui prévaut à l'heure actuelle, des prévisions pour l'avenir sont mises au point pour examiner l'impact sur la pauvreté des modes de croissance favorisant les pauvres, dont le revenu—défini comme celui de la population qui vit en dessous du seuil national de pauvreté—augmenterait deux fois plus vite que la moyenne nationale.

Les exercices des scénarios illustrent les avantages potentiels à grande échelle, pour la réduction de la pauvreté, de changements minimes dans la distribution, en faveur des pauvres. Toutefois, les simulations utilisées sont des exercices stylisés. Elles donnent une idée de la manière dont l'interaction de la croissance économique avec différents modes de distribution peut influencer les perspectives de réduction de la pauvreté. Par définition, les simulations n'aident pas à identi-

fier les stratégies spécifiques qui pourraient permettre d'obtenir les modes de distribution de croissance optimaux pour arriver à la réduction de pauvreté la plus rapide possible. Ceci ne veut pas dire que les simulations des chapitres 1 et 2 n'ont pas d'implications pour les stratégies à poursuivre. Comme l'exercice de modélisation au niveau global du chapitre 1 le démontre, la création de conditions selon lesquelles les pauvres du monde bénéficieraient d'une portion plus grande de la croissance future créerait un milieu favorable à l'accélération de la réduction de la pauvreté. Il en est de même au niveau national. Comme les simulations de croissance favorisant les pauvres le démontrent ici, de légères améliorations de la portion de revenu des pauvres peuvent raccourcir le temps nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté. Un des messages principaux qui émerge pour les dirigeants, c'est que la distribution est importante aussi bien pour les Objectifs du Millénaire pour le développement que pour les efforts accrus de réduction de la pauvreté.

### Distribution du revenu mondial

Le modèle de distribution du revenu global utilisé au chapitre 1 fournit des données approximatives sur la distribution des revenus de 1970 à 2000. Deux scénarios évoquant l'avenir, pour 2015, complètent ces approximations. Le premier scénario examine la pauvreté en 2015 en se basant sur une prévision de distribution de croissance neutre, autrement dit, en présumant que la distribution du revenu national reste constante pendant cette période. Le deuxième scénario présume que le revenu des pauvres augmente deux fois plus vite que la moyenne jusque 2015. Ces scénarios sont basés sur les tendances de croissance du PIB de 1990 à 2002 et les prévisions de l'ONU sur la croissance de la population pour 2015. Ces simulations mettent l'accent sur l'impact de différents modes de croissance sur l'inégalité des revenus et la pauvreté en termes de revenu. En outre, ce modèle examine les

dimensions du transfert de revenu indispensable pour éliminer une pauvreté en dessous du seuil d'un dollar par jour.

### Problèmes posés par les données et la méthodologie utilisées

Le modèle de Dikhanov (2005) est un modèle de comptabilité de l'inégalité au niveau mondial. Il fournit des données approximatives sur l'inégalité globale, ce qui est plus limitatif qu'un modèle de comptabilité de la richesse parce qu'il ne tient pas compte de la propriété de biens de production, pouvant être considérés comme une source essentielle de puissance économique et un facteur déterminant d'inégalité de revenu. Il ne tient pas compte non plus de la valeur théorique des biens et services non-marchés fournis par les gouvernements.

En effet, la comptabilité de l'inégalité au niveau mondial essaie de reproduire l'inégalité de revenu parmi tous les individus du monde. Cet exercice exige que l'on combine la distribution des revenus au sein des pays et que l'on compare les revenus entre les pays. Le revenu global est considéré comme la somme des dépenses de consommation personnelle déclarées, estimées et imputées de tous les pays de la base de données de la Banque mondiale des données de comptes nationaux. Dès lors, les catégories de comptabilité nationale, plutôt que la moyenne des enquêtes sur les ménages, constitue la base de la définition des revenus nationaux et globaux. Ainsi, les données des comptes nationaux, plutôt que celles des enquêtes auprès des ménages, sont utilisées pour déterminer les revenus moyens de chaque pays. Les données des comptes nationaux conviennent mieux pour les comparaisons à plus long terme. Toutefois, ces données sont incomplètes car elles ne tiennent pas compte de l'économie parallèle et ne comprennent pas certaines catégories de revenus. Ceci permet l'agréissement à l'échelle global des exercices de comptabilité nationale pour arriver à un revenu global à l'aide d'une méthodologie cohérente applicable à tous les différents pays. Les dépenses de consommation personnelles sont différentes des mesures stériles du PIB ou RNB car elles excluent certains éléments de comptabilité nationale, comme les épargnes des firmes et des gouvernements. Cet exercice-ci a recours à une interpolation de polynômes pour obtenir une approximation de la distribution en points entre les centiles 0 et 100 figurant dans les données.

L'application d'informations sur la distribution provenant d'enquêtes sur les revenus et la consommation pour faire une moyenne des revenus produit une approximation en monnaies nationales du revenu de chaque individu. Pour des comparaisons au niveau international, ces revenus doivent être convertis dans la même monnaie. Comme les taux de change ne tiennent pas compte des écarts de prix entre les pays, une comparaison au niveau international exige des ajustements. Le modèle convertit les valeurs de dépenses de consommation personnelle en monnaie locale en dollars internationaux à l'aide des parités du pouvoir d'achat (PPA) de 1999. La méthodologie PPA recueille des informations sur les prix grâce au Programme de Comparaison International qui passe en revue le prix d'un panier de biens dans plus de 100 pays. Une controverse importante est apparue récemment au sujet de l'utilisation des ajustements PPA, surtout dans le cadre du seuil de pauvreté d'un dollar par jour. Nous n'aborderons pas cette controverse ici. Nous conseillons aux lecteurs qui s'y intéressent d'examiner la liste d'ouvrages à lire à la fin de cette note.

Certains pays ne possèdent pas les informations nécessaires sur leurs comptes nationaux pour que l'on puisse faire passer celles-ci, en respectant l'échelle, du niveau national au niveau global. Pour obtenir des totaux globaux, des procédures de remplissage ayant recours à des imputations ont été utilisées. Ces techniques sont détaillées dans des notes apposées aux *Indicateurs du développement mondial* 2001 (Banque mondiale 2001). Les procédures d'imputation sont appliquées à un nombre relativement peu élevé de pays alors que la comptabilité nationale ordinaire fournit des données pour plus de 80 pour cent des dépenses de consommation personnelle et de la population globales.

La comptabilité d'inégalité au niveau mondial permet d'obtenir plusieurs sous-agrégats de distribution globale ainsi que la portion de revenu global attribué à chaque niveau de centile, quel que soit le pays où les individus habitent. Autrement dit, le modèle crée un monde hypothétique où tout le monde peut être organisé en un seul mode de distribution, quel que soit l'endroit où ils habitent. La forme et l'analyse détaillée régionale de la distribution sont décrites au chapitre 1.

## Simulations et résultats

La globalisation et l'inégalité font l'objet d'une controverse intense. On est arrivé à des conclusions polarisées en ce qui concerne les tendances et attributions. Des études utilisant des techniques et sources de données différentes sont arrivées à des conclusions divergentes sur l'augmentation ou la diminution de l'inégalité des revenus au niveau global et sur le rôle précis que joue la globalisation. La comptabilité de l'inégalité au niveau mondial ne résout pas la controverse de l'inégalité globale mais elle remet en question les assertions selon lesquelles la globalisation a été accompagnée d'une convergence des revenus (comme le prétendent certains partisans de l'intégration globale) ou d'une divergence rapide (comme d'autres l'affirment). Selon le modèle utilisé au chapitre 1, l'inégalité dans son ensemble, mesurée par le coefficient Gini, a peu changé, de 67 en 1970 à 68 en 2000. Ce léger changement est probablement moins important que la marge d'erreur introduite par les données et est donc négligeable.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la simulation pour 2015 compare deux trajectoires de croissance différentes pour la période de 2002 à 2015. Ces deux simulations utilisent une projection de croissance semblable. Pour les pays dont la croissance a été positive, les tendances de 1990 à 2002 sont projetées, pour l'avenir, jusque 2015. Pour les pays et les régions dont la croissance a été négative, on présume que la croissance future sera positive en se basant sur les moyennes régionales pour la période de 2000 à 2006, telles qu'elles sont décrites dans *Global Economic Prospects 2005* (Perspectives économiques globales 2005) (Banque mondiale 2005).

Dans la première simulation, le modèle présume que la distribution au sein du pays reste constante - autrement dit, que les augmentations de la croissance sont réparties de manière à refléter la distribution actuelle. Le second présume que les personnes dont le revenu annuel est de 700 dollars (PPA 2000 en dollars US), un montant pratiquement équivalent au seuil de pauvreté d'un dollar par jour, bénéficieraient de la croissance deux fois plus vite que l'ensemble de la population, en diminuant le taux de croissance pour le reste de la population pour arriver à la même croissance moyenne que la première simulation. Cette simulation de croissance favorisant les pauvres permettrait que 253 millions de personnes en moins vivent dans la pauvreté en 2015. Toutefois, la plus

grande partie de cette réduction est concentrée dans l'est et le sud de l'Asie, plutôt qu'en Afrique subsaharienne, en reflétant les tendances de croissance moyenne plus forte pour les deux premières régions. Conclusion : La croissance et la distribution jouent un rôle crucial dans l'établissement des perspectives de réduction de la pauvreté.

## La distribution du revenu national et la réduction de la pauvreté

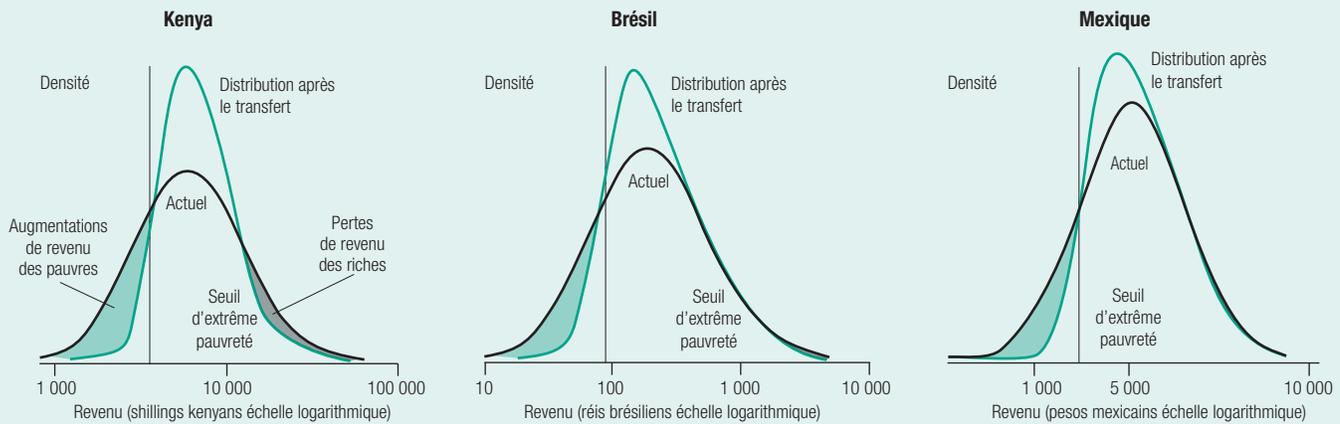
Dans tout pays, le rythme auquel la pauvreté diminue est avant tout une fonction de deux variables : la croissance économique et la portion de cette croissance dont les pauvres bénéficient. Il y a des variations complexes dans cette interaction comme, par exemple, le degré de dénuement ou la distance, mesurée en termes de revenu, séparant les individus du seuil de pauvreté. L'effet global de la croissance sur l'incidence de la pauvreté est déterminé par la distribution en dessous du seuil de pauvreté ainsi que la distribution entre pauvres et non pauvres. S'il y a une forte concentration de pauvreté juste en dessous du seuil, les augmentations de revenu pour ce groupe auront un impact important sur l'incidence de pauvreté. Toutefois, des augmentations relatives de revenu substantielles pour des groupes plus éloignés du seuil de pauvreté ne produisent qu'une petite réduction de l'incidence de pauvreté. Il faut aussi garder à l'esprit le fait que tout seuil de pauvreté est, dans une certaine mesure, une construction artificielle qui fournit un indicateur partiel permettant de mesurer les processus dynamiques liés à la pauvreté.

## Simulations et résultats

Au chapitre 2, des courbes-noyaux de densité sont construites pour la distribution de revenus au Brésil, au Kenya et au Mexique. Ces données de distribution sont utilisées dans deux exercices. Le premier examine l'effet d'un transfert hypothétique du sommet à la base de la distribution. Il ne s'agit là que d'un exercice stylisé mais il attire l'attention sur une caractéristique essentielle des pays à forte concentration de pauvreté à une extrémité de la distribution et de richesse à l'autre. De petits transferts réduiraient fortement la pauvreté. Le deuxième exercice se base sur une simulation de la distribution du revenu global. Il a recours aux données de distribution du revenu national comme base

**Figure 1** Doubler le revenu des pauvres n'exigerait qu'un transfert minime de la part des riches

Distribution du revenu avant et après le transfert de richesse hypothétique



Remarque : La zone située sous chaque courbe représente 100% des individus. La distribution simulée reflète un transfert proportionnel au revenu des 20% les plus riches, assez pour doubler le revenu de ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. La taille du transfert reçu est inversement proportionnelle au revenu en dessous du seuil de pauvreté.

Source : Fuentes, R. 2005.

**Tableau 1** Une croissance favorisant les pauvres obtient de meilleurs résultats

	Kenya 1997	Brésil 2002	Mexique 2002
<i>Redoublement de la portion de revenu des pauvres : transfert statique du quintile le plus riche</i>			
Diminution du taux de pauvreté	23 % à 4 %	22 % à 7 %	16 % à 4 %
Personnes sortant de la pauvreté (millions)	5	26	12
Transfert sous forme de portion du revenu total des ménages (%)	7,00	2,91	2,57
Transfert sous forme de portion du revenu du quintile le plus riche (%)	14,2	4,6	4,7
<i>Année où le ménage médian sort de la pauvreté selon des modes de croissance différents</i>			
Simulation 1 (pas de changement de distribution)	2030	2041	2032
Simulation 2 (croissance favorisant les pauvres)	2013	2022	2017

Note : Les données pour les simulations nationales sont calculées sur base d'enquêtes auprès des ménages sur lesquelles se basent les estimations des gouvernements de la pauvreté dans leur pays et qui constituent aussi le fondement de l'évaluation d'un seuil de pauvreté d'un dollar

d'une simulation qui examine les effets des deux différents scénarios de croissance sur la diminution de la pauvreté. En projetant les tendances des taux de croissance, il simule l'impact sur l'incidence de pauvreté d'une croissance à distribution neutre (en maintenant les modes de distribution actuels à un niveau constant) et d'une croissance favorisant les pauvres (où le revenu de la population en dessous du seuil de pauvreté croît deux fois plus vite que la moyenne nationale).

### Redistribution statique

Dans un exercice simple, l'effet du redoublement de la portion du revenu total de toutes les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est examiné, avec un ajustement au sein des 20 pour cent supérieurs de la

distribution. A des fins pratiques, ceci peut être considéré comme un transfert hypothétique d'une somme forfaitaire. Plus précisément, la taille du transfert reçu est inversement proportionnelle au revenu du bénéficiaire. La Figure 1 en illustre l'impact. La ligne noire indique le mode pré-redistribution et la ligne verte le mode post-redistribution. La redistribution pousse l'extrémité inférieure de la distribution vers le haut et vers la droite. Pour le Kenya et, de façon moins spectaculaire, pour le Brésil et le Mexique, le ménage pauvre médian est amené au-dessus du seuil de pauvreté. L'illustration montre que doubler le revenu des pauvres aurait un effet substantiel sur le nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté et un impact relativement mineur sur le revenu des plus riches.

### Croissance dynamique favorisant les pauvres.

Dans un modèle dynamique, le mode de distribution change avec le temps. La simulation utilisée ici compare le temps nécessaire pour que le ménage pauvre "médian passe le seuil de pauvreté dans le cas d'une croissance à distribution neutre et selon le scénario de croissance favorisant les pauvres. Selon ces deux scénarios, les taux de croissance moyenne par habitant sont censés suivre la tendance observée entre 1990 et 2002—une période choisie pour refléter deux cycles économiques complets.

Le tableau 1 résume les résultats principaux des deux simulations. Pour le Brésil et le Mexique, le transfert statique exigé pour doubler le revenu en

dessous du seuil de pauvreté est équivalent à moins de 5 % du revenu du quintile de population le plus riche. L'incidence de pauvreté diminue fortement dans les deux pays : de 22 % à 7 % au Brésil et de 16 % à 4 % au Mexique. Au Kenya, des disparités de richesse moins extrêmes et une incidence de pauvreté plus élevée signifie que les revenus du quintile le plus riche devraient diminuer nettement plus pour financer le transfert mais l'incidence de pauvreté, dans l'ensemble, tombe encore toujours de 23 % à 4 %. Pour ces trois pays, le scénario de croissance favorisant les pauvres réduit le temps nécessaire pour élever le revenu médian des ménages au-dessus du seuil de pauvreté. Au Brésil, le temps nécessaire diminue de 15 ans, au Mexique, de 19 ans et au Kenya, de 17 ans.

Les calculs utilisés pour les deux scénarios se basent sur les formules suivantes. Dans le cas de la simulation à distribution neutre, le taux de croissance observé est imputé à chaque centile de façon à ce que :

$$Y_{it+1} = Y_{it} * e^{gi} \text{ pour chaque centile } i.$$

La simulation de croissance favorisant les pauvres présume que le taux de croissance pour les pauvres est deux fois celui de la croissance moyenne observée entre 1990 et 2002, avec un taux de croissance qui reste constant de façon à ce que :<sup>1</sup>

$$Y_{jt+1} = Y_{jt} * e^{gj} \text{ pour chaque centile } j.$$

Le centile  $j$  est défini comme ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté au moment initial  $t_0$ .

$$Y_{it+1} = Y_{it} * e^{gi} \text{ pour chaque centile } i.$$

Le centile  $i$  est défini comme ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté au moment initial  $t_0$ .

Le taux de croissance  $gj$  est le double du taux de croissance observé de 1990 à 2002. Le taux de croissance  $gi$  est tel que le taux de croissance de l'économie, dans son ensemble, reste constant au cours de la période. Étant donné que la pondération relative de chaque centile change chaque année,  $gi$  dans la période  $t$  est légèrement plus élevé que  $gi$  dans la période  $t + 1$ .

Les données sont pour un revenu moyen par habitant des ménages de 100 centiles. L'indicateur de bien-être est le revenu net d'impôt par habitant pour le ménage. Les estimations de la Banque mondiale sur la pauvreté internationale ont été utilisées pour le Brésil et le Kenya et les calculs nationaux d'incidence

de pauvreté pour le Mexique. Les simulations ont utilisé le taux de croissance par habitant de 1990 à 2002 comme l'indique *le Rapport Mondial sur le développement humain* de 2004 pour reproduire deux cycles économiques complets pour le Brésil et le Mexique.<sup>2</sup> Pour le Kenya, comme les taux de croissance observés étaient négatifs, on a présumé un taux de croissance par habitant optimiste mais plausible de 1 pour cent.

## Remarques

- 1 Ces présomptions ont deux implications. Tout d'abord, l'inégalité diminuera d'année en année. Ensuite, pour que le taux de croissance reste constant dans son ensemble, le taux de croissance pour ceux qui sont au-dessus du seuil de pauvreté diminuera d'année en année, au fur et à mesure que la portion de revenu des pauvres augmentera.
- 2 Malgré la présence de crises financières au Brésil et au Mexique au cours de cette période, les taux de croissance utilisés sont représentatifs de la croissance à long terme. Les taux de croissance de 1970 à 2002 sont moins élevés dans les deux pays. La différence de temps nécessaire entre les modes de croissance ne change pas énormément que ont utilisé des taux de croissance différents.

## Sources et lectures sélectionnées

- Chen, Shaohua, et Martin Ravallion. 2004.** "How Have the World's Poorest Fared since the Early 1980s?" Policy Research Paper 3341. Washington, DC: Banque mondiale.
- Cornia, Giovanni Etea, ed. 2004.** *Inequality, Growth, et Poverty in an Era of Liberalization et Globalization*. Oxford: Oxford University Press.
- Deaton, Angus. 2003a.** "How to Monitor Poverty for the Millennium Development Goals." *Journal of Human Development* 4(3): 353–78.
- . **2003b.** *Measuring Poverty in a Growing World*. NBER Working Paper: 9822. Cambridge, Mass.: National Bureau of Economic Research.
- Dikhanov, Yuri. 2005.** "Trends in Global Income Distribution 1970–2015." Background note for *Human Development Report 2005*. New York.
- Fuentes, Ricardo. 2005.** "Poverty, Pro-Poor Growth et Simulated Inequality Reduction." Background note for *Human Development Report 2005*. New York.
- Kakwani, Nanak. 2004.** "Poverty Measurement Matters: An Indian Story." Brasilia: United Nations Development Programme, International Poverty Centre, Brasilia.
- Reddy, Sanjay G., et Thomas W. Pogge. 2003.** "How Not to Count the Poor." Columbia University, New York. [<http://www.columbia.edu/~sr793/count.pdf>]. Mai 2005.
- World Bank. 2001.** *World Development Indicators 2001*. Washington, DC: Banque mondiale.
- . **2005.** *Global Economic Prospects 2005*. Washington, DC: Banque mondiale.

### NOTE TECHNIQUE 3

## Évaluation des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

### Évaluation des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Le Rapport mondial sur le développement humain de cette année évalue les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et s'efforce de quantifier les retombées potentielles de la réalisation des OMD d'ici à 2015. Pour chaque pays la démarche consiste à s'efforcer de répondre à deux questions distinctes pour chaque OMD :

- Si les OMD étaient atteints d'ici à 2015, de combien baisserait le nombre de personnes souffrant de pénuries, par rapport au nombre qui serait obtenu si le progrès se poursuivait d'après les tendances des années 1990?
- Si le progrès se poursuivait d'après les tendances des années 1990, qu'elles OMD seraient-ils alors atteints?

Le Rapport effectue ces évaluations pour cinq indicateurs d'OMD offrant des données de tendances raisonnablement fiables pour chaque pays (tableau 1).

#### Calcul du progrès pour chaque OMD

Le progrès accompli pour chaque OMD est évalué en comparant le progrès annuel moyen, si les tendances actuelles prévalent, au progrès annuel nécessaire pour atteindre l'indicateur, dans l'hypothèse d'un progrès linéaire.

Le taux annuel moyen de progrès est calculé en utilisant la formule générale suivante :

$$\alpha_0 = \frac{(x_{t_1} - x_{t_0}) / x_{t_0}}{t_1 - t_0},$$

dans laquelle  $x_{t_1}$  et  $x_{t_0}$  sont les valeurs de l'indicateur pour 1990 ou pour l'année la plus proche de 1990

pour laquelle les données sont disponibles ;  $t_1$  est l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles, généralement 2003 ; et  $t_0$  est 1990 ou bien l'année la plus proche de 1990 pour laquelle les données sont disponibles. En ce qui concerne le taux de la faim et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, pour lesquels la valeur optimale est 0, la formule est appliquée sans modification.

En ce qui concerne l'indice net de scolarisation dans le primaire, l'égalité des sexes dans l'éducation (rapport filles/garçons) et la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement des eaux, pour laquelle la valeur optimale est 100%, le progrès est exprimé en "réduction des pénuries" selon la formule suivante :

$$\alpha_1 = \frac{(x_{t_1} - x_{t_0}) / (100 - x_{t_0})}{t_1 - t_0}.$$

#### Calcul du coût humain induit lorsque les OMD ne sont pas atteints

Le taux annuel moyen de progrès est alors utilisé afin de calculer la valeur de l'indicateur sur la base des tendances existant en 2015 :

$$x_{iMDG} = x_{t_0} + [\alpha_i(t_{MDG} - t_0)],$$

formule pour laquelle  $t_{MDG}$  indique 2015, l'année cible pour accomplir les OMD.

L'indice est alors multiplié par la valeur de son dénominateur,  $w$ , listée dans le tableau 1, telle qu'elle est projetée par la Division de la Population de l'ONU, afin de déterminer le nombre total des personnes démunies,  $p_{iMDG}$ , en 2015 :

$$p_{iMDG} = x_{iMDG} w_{iMDG}.$$

Le nombre des personnes démunies, dans le cas où

l'OMD est atteint,  $\hat{p}_{iMDG}$ , est aussi calculé pour chaque pays, comme l'est l'indice nécessaire pour accomplir les OMD, déterminé par l'indicateur de l'OMD, multiplié par son dénominateur :

$$\hat{p}_{iMDG} = x^* w_{iMDG}.$$

La pénurie, qui est la différence entre l'accomplissement de l'OMD et le progrès réalisé d'après les tendances actuelles, est calculée en ajoutant les différences entre ces deux valeurs pour tous les pays qui ne sont pas en voie d'atteindre les OMD :

$$\text{Pénurie} = \sum (p_{iMDG} - \hat{p}_{iMDG}) [p_{iMDG} > \hat{p}_{iMDG}]$$

Formule dans laquelle  $[p_{iMDG} > \hat{p}_{iMDG}]$  est égal à 1 s'il est vrai et 0 s'il est faux.

### Calcul de l'année au cours de laquelle les OMD sont atteints sur la base des tendances actuelles

Le niveau nécessaire pour accomplir chaque OMD est déterminé par la nature même de l'OMD. À titre d'exemple, l'objectif immédiat pour l'OMD 4 requiert que soit réduit de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Le niveau auquel l'OMD est atteint est ainsi déterminé par le niveau initial multiplié par un coefficient  $\beta$ . En ce qui concerne la mortalité infantile, ce coefficient est fixé à 1/3. En ce qui concerne la faim, il est fixé à  $\bar{t}$ , comme cela est déterminé par l'objectif immédiat de l'OMD. L'année au cours de laquelle un pays atteindra l'OMD,  $t_3$ , est alors déterminée par la formule suivante :

$$\bar{t} = t_0 + \frac{\beta x_{t_0}}{\alpha}.$$

**Tableau 1** Évaluation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif immédiat	Variable (indicateur)	Agence de provenance Ide la source	Année de référence		Dénominateur utilisé pour calculer les chiffres (w)
			$t_0$	$t_1$	
<b>Objectif 1. Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim</b>					
Objectif immédiat 1. Diminuer par deux la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à 1\$ par jour	Personnes vivant avec moins de 1\$ par jour (1993 PPA US\$) (%) <sup>a</sup>	Banque mondiale	1990	2000	Population totale
Objectif immédiat 2. Diminuer par deux la proportion des personnes qui souffrent de la faim	Personnes dénutries (%)	FAO	1990-92	1999-2001	Population totale
<b>Objectif 2. Assurer l'éducation universelle primaire</b>					
Objectif immédiat 3. S'assurer que les enfants pourront partout accomplir un cursus complet d'enseignement primaire	Coefficient net de scolarisation dans le primaire (%)	UNESCO Institut pour les statistiques	1990/91	2002/03	Enfants en âge d'aller à l'école primaire
<b>Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et renforcer l'autonomie des femmes</b>					
Objectif immédiat 4. Éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux éducatifs	Rapports filles/garçons dans l'éducation primaire (%)	UNESCO Institut pour les statistiques	1990/91	2002/03	Filles en âge d'aller à l'école primaire
<b>Objectif 4. Réduire la mortalité infantile</b>					
Objectif immédiat 5. Réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1000 naissances d'enfant vivant)	UNICEF et OMS	1990	2003	Naissances
<b>Objectif 7. Assurer la viabilité de l'environnement</b>					
Objectif immédiat 10. Diminuer par deux la proportion des personnes dépourvues d'accès viable à l'eau potable et à l'assainissement des eaux	Personnes disposant d'accès viable à une source d'eau améliorée (%)	UNICEF et OMS	1990	2003	Population totale
	Personnes disposant d'accès à un assainissement des eaux amélioré (%)	UNICEF et OMS	1990	2003	Population totale

a. Évaluation des coûts humains seulement, pas de la ligne temporelle

## Définitions des termes statistiques

**Agriculture, Support du pays à l'** Valeur monétaire annuelle de tous les virements bruts des contribuables et des consommateurs faisant suite à des mesures politiques et qui soutiennent l'agriculture, moins les recettes budgétaires associées, quelque soit leur objectif et effet sur la production et les revenus agricoles ou sur la consommation de produits fermiers.

**Abonnés à un service de téléphonie cellulaire** (également appelés abonnés à un service de téléphonie mobile cellulaire). Personnes abonnées à un service de communication automatique qui donne accès au réseau téléphonique commuté utilisant la technologie cellulaire. Ce réseau peut être analogique ou numérique.

**Activité des femmes par secteur économique** Activité des femmes dans l'industrie, l'agriculture ou les services, telle que définie par le système de Classification internationale type par industrie (CITI, révisions 2 et 3). Selon cette classification, l'*industrie* englobe l'exploitation des mines et des carrières, la production manufacturière, le bâtiment, les travaux publics et les services collectifs (eau, gaz et électricité). L'*agriculture* rassemble les activités agricoles, la chasse, la foresterie et la pêche. Les *services* comprennent le commerce de gros et de détail ; la restauration et l'hôtellerie ; les activités de transport, d'entreposage et de communication ; les finances, l'assurance, l'immobilier et les affaires ; ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels.

**Activité économique des femmes, Taux d'** Proportion de la population féminine âgée de 15 ans et plus consacrant ou étant à même de consacrer sa force de travail à la production de biens et services.

**Activités marchandes** Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble englobe l'emploi des établissements, les activités de production primaires menées hors des établissements, les services prêtés en contrepartie d'un revenu et les autres formes de production de biens hors des établissements. Voir *Activités non marchandes et Temps de travail, total*.

**Activités non marchandes** Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble comprend l'entretien du foyer (nettoyage, lessive, préparation des repas et ménage), la gestion et les achats nécessaires à l'économie domestique, les soins prodigués aux enfants, malades, personnes âgées et handicapées vivant à domicile et les services rendus à la collectivité. Voir *Activités marchandes et Temps de travail, total*.

**Aide publique au développement (APD) destinée aux services sociaux de base** APD allouée aux services sociaux de base, c'est-à-dire l'éducation de base (enseignement pri-

maire, écoles maternelles et formation aux aptitudes de base des adolescents et adultes), les services de santé de base (soins, infrastructure et nutrition de base, lutte contre les maladies infectieuses, éducation sanitaire et formation du personnel sanitaire) et les politiques et programmes démographiques et de santé reproductive (politique démographique et gestion administrative y afférant, soins gynécologiques et obstétriques, planning familial, lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et la formation de personnel à la santé publique et aux soins de santé reproductive). L'aide à la fourniture d'eau et d'infrastructures sanitaires n'est englobée dans cette statistique que si elle est intégrée à la lutte contre la pauvreté.

**Aide publique au développement (APD), nette** Versements de prêts accordés à des conditions de faveur (nets de remboursement du principal) et de dons par les instances officielles des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD), ainsi que par des instances multilatérales et par des pays non membres du CAD, en vue de favoriser le développement et le bien-être économique dans les pays et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le CAD. Sont compris dans cette statistique les prêts assortis d'un mécanisme de don représentant au moins 25 % du total (calculé selon un taux d'actualisation de 10 %).

**Aide publique au développement (APD), déliée** APD bilatérale au titre de laquelle des biens et services associés peuvent être acquis intégralement et gratuitement dans pratiquement tous les pays, aide procurée d'un pays vers l'autre.

**Aide publique au développement (APD), par nombre d'habitants du pays donateur** Aide publique au développement accordée par un pays donné, divisée par la population totale dudit pays. Voir *Aide publique au développement (APD), nette*.

**Aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés** Voir aussi *Aide publique au développement (APD) nette*, ainsi que la liste des pays les moins avancés.

**Aide publique** Dons et prêts répondant aux mêmes critères que l'aide publique au développement (APD, voir *ce terme*), à ceci près que les destinataires ne remplissent pas officiellement les conditions pour être bénéficiaires de l'APD. Les pays concernés figurent en partie II de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Il s'agit de certains pays d'Europe centrale et orientale, des pays de l'ex-Union soviétique, ainsi que de certains autres pays et territoires avancés sur la voie du développement.

**Allègement de la dette promis au titre de l'Initiative PPTE** Abandon de créances consenti dans le cadre de l'aide

publique au développement, en vertu de l'Initiative en faveur des pays très endettés (PPTTE). Cette initiative constitue un mécanisme d'allègement de la dette contrôlé conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Dans ce contexte, des créanciers bilatéraux et multilatéraux ont depuis 1996 réduit la dette des 42 pays les plus pauvres très endettés.

**Alphabétisation des adultes, Taux d'** Pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

**Alphabétisation des jeunes adultes, Taux d'** Pourcentage des personnes âgées de 15 à 24 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

**Analphabétisme des adultes, Taux d'** Se calcule par soustraction du taux d'alphabétisation des adultes de la valeur 100. Voir *Alphabétisation des adultes, Taux d'*.

**Annulation de la dette bilatérale brute** Annulation des dettes bilatérales des pays en développement avec le soutien de fonds officiels des pays donateurs, qu'il s'agisse de dettes envers des créanciers publics ou privés. Les inscriptions compensatoires pour le principal de l'aide publique au développement (APD) ne sont pas soustraites. Voir *Aide publique au développement (APD), nette*.

**Armes classiques, Livraison d'** Correspond aux livraisons volontaires par leur fournisseur (ce qui exclut les armes prises au combat ou obtenues auprès de déserteurs) d'armes à usage militaire, destinées aux forces armées, aux forces paramilitaires ou aux services du renseignement d'un autre pays. Cet ensemble comprend six grandes catégories ou systèmes d'armes classiques : navires, aéronefs, missiles, pièces d'artillerie, véhicules blindés et systèmes de guidage et de radar (en sont exclus les camions, les services, les munitions, les armes légères, les accessoires, les composants et technologies y afférentes, ainsi que les pièces d'artillerie de marine ou d'artillerie remorquées d'un calibre inférieur à 100 millimètres).

**Brevets délivrés à des résidents** Les brevets sont des documents délivrés par l'administration publique, qui décrivent une invention et créent une situation juridique en vertu de laquelle l'invention brevetée ne peut normalement être utilisée (c'est-à-dire fabriquée, utilisée, vendue ou importée) que par le titulaire du brevet ou avec son autorisation. La protection de ces inventions est généralement limitée à 20 ans à compter de la date du dépôt de la demande du brevet.

**Cas de tuberculose** Nombre total de cas de tuberculose déclarés à l'Organisation mondiale de la santé. Cette déclaration suppose que la présence de la tuberculose ait été confirmée par examen bactériologique ou diagnostic clinique chez le sujet atteint.

**Cas de tuberculose détectés selon la stratégie DOTS** Pourcentage de nouvelles infections par la tuberculose détectées (diagnostiquées sur une période donnée) dans le cadre de la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe) de détection et de traitement.

#### **Cas de tuberculose guéris selon la stratégie DOTS**

Pourcentage de nouvelles infections par la tuberculose guéries dans le cadre de la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe) de détection et de traitement.

**Chômage** Sont au chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, mais qui sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou de s'installer en tant que travailleurs indépendants.

**Chômage de longue durée** Période de chômage d'au moins 12 mois. Voir *Chômage*.

**Chômage des jeunes** Chômage au sein de la population âgée de 15 ou 16 ans à 24 ans, selon la définition nationale. Voir *Chômage*.

**Chômage, Taux de** Nombre de chômeurs divisé par celui de la population active (personnes occupant un emploi plus chômeurs).

**Combustibles traditionnels, Consommation de** Correspond à la consommation estimée de bois de feu, de charbon de bois, de bagasse (résidu de la canne à sucre) et de déchets animaux et végétaux.

**Criminalité et délinquance**, Personnes victimes de la Pourcentage de la population estimant avoir été victime de certains types de crimes et délits au cours des 12 mois précédents, calculé à partir des réponses obtenues dans le cadre de l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité (International Crime Victims Survey).

**Croissance démographique annuelle, Taux de** Renvoie à la moyenne du taux de croissance annuel exponentiel de la population pour la période considérée. Voir *Population totale*.

**Dépenses de santé par habitant (PPA en dollars américains)** Somme des dépenses publiques et privées consacrées à la santé (en PPA), divisée par le nombre d'habitants. Les dépenses de santé englobent l'administration de soins (préventifs et curatifs), le planning familial, les activités nutritionnelles et la part de l'aide d'urgence consacrée à la santé, mais ne comprennent pas la fourniture d'eau potable ou d'infrastructures d'assainissement. Voir *Dépenses de santé privées, Dépenses de santé publiques et PPA (parité du pouvoir d'achat)*.

**Dépenses de santé privées** Dépenses directes des ménages (payées par les usagers), assurances-maladie privées, dépenses des institutions à but non lucratif prêtant assistance aux ménages et sommes acquittées directement par les entreprises privées pour la santé de leur personnel. La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA en dollars américains), Dépenses de santé publiques*.

**Dépenses de santé publiques** Dépenses de fonctionnement et d'investissement inscrites aux budgets des administrations publiques (centrales et locales), plus prêts et dons de l'étranger (y compris les dons des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales) et activités des caisses d'assurance-maladie (obligatoire ou non). La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses

totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA en dollars américains), Dépenses de santé privées.*

**Dépenses militaires** Total des dépenses engagées par les ministères pour le recrutement et la formation de personnel militaire, ainsi que pour la production et l'achat de fournitures et de matériel militaires. L'aide militaire est comprise dans les dépenses militaires du pays qui la fournit.

**Éducation, Dépenses publiques d'** Comprend à la fois les dépenses d'investissement (dépenses liées à la construction, à la rénovation, aux réparations de grande ampleur et achat de matériel lourd ou de véhicules) et les dépenses courantes (dépenses liées aux biens et services consommés durant l'année en cours et devant être renouvelés l'année suivante). Elles couvrent notamment la rémunération et les charges sociales du personnel, les achats ou fournitures de services, les livres et autres matériaux pédagogiques, l'aide sociale, le mobilier et les équipements, les petites réparations, les achats de combustibles, les assurances, les loyers, les télécommunications et les frais de déplacement liés à l'enseignement. Voir *Niveaux d'enseignement.*

**Électricité par habitant, Consommation d'** Renvoie à la production brute, par habitant, et comprend la consommation d'électricité des stations auxiliaires, ainsi que toutes les pertes survenant dans les transformateurs de centrales électriques. Cette statistique intègre également le total de l'énergie électrique produite par les centrales à accumulation par pompage, sans déduction de l'électricité absorbée par le pompage.

**Émissions de dioxyde de carbone** Émissions de dioxyde de carbone liées aux activités humaines provenant de la combustion de combustibles fossiles, du torchage de gaz et de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux, ainsi que du torchage et de la production de ciment.

**Emploi rémunéré dans le secteur non agricole, pourcentage de l'ensemble des femmes employées dans le secteur non agricole** Proportion des femmes occupant un emploi rémunéré dans le secteur non agricole. Cette catégorie comprend les personnes employées durant une période de référence donnée (une semaine, par exemple) en échange d'un salaire en espèces ou en nature, ainsi que celles qui, bien qu'occupant un poste, étaient temporairement absentes de leur travail durant la période de référence pour cause de maladie ou d'accident, de vacance ou jour férié, de grève ou lock-out, de congé de formation ou d'éducation, de congé maternel ou parental, de réduction de l'activité économique, de désorganisation ou arrêt temporaire du travail (intempéries, panne mécanique ou électrique, pénurie de matières premières ou de carburant) et autres et qui ont un lien formel à leur travail comme le prouve au moins un des critères suivants : versement continu d'un salaire, l'assurance de retrouver son poste une fois de retour, un accord stipulant la date de retour, ou bien une absence de courte durée de leur poste de travail. Un emploi non agricole désigne tout travail dans l'industrie ou les services, tel que défini par le système de Classification internationale type par industrie (CITI, révisions 2 et 3). Selon cette classification, l'*industrie* englobe l'exploitation des mines et des carrières, la production manufacturière, le bâtiment, les travaux publics et les *services* collectifs (eau, gaz et électricité). Les services comprennent le commerce de gros et de détail ; la restaura-

tion et l'hôtellerie ; les activités de transport, d'entreposage et de communication ; les finances, l'assurance, l'immobilier et les affaires ; ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels.

**Énergie consommée, PIB par unité d'** Rapport du PIB (PPA en dollars en 2000) aux utilisations commerciales de l'énergie, mesurées en kilogrammes d'équivalent pétrole. Ce rapport renseigne sur le degré de maîtrise de l'énergie en permettant de comparer, entre pays et sur la durée, le PIB réel par rapport aux intrants physiques nécessaires à sa réalisation (unités énergétiques). Voir *PIB (produit intérieur brut) et PPA (parité de pouvoir d'achat).*

**Enfants atteignant la cinquième année d'école** Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année d'école (ou la quatrième dans les pays où l'enseignement primaire dure quatre ans). Ces estimations se fondent sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui s'appuie elle-même sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

**Enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale** Comprend les cas d'insuffisance pondérale modérée (enfants dont le poids est inférieur à plus de deux écarts-types au poids médian de la population de référence à l'âge considéré) et aiguë (plus de trois écarts-types en deçà du poids médian).

**Enfants de moins de cinq ans souffrant d'un retard de croissance** Comprend les cas de retard de croissance modéré et aigu, défini comme correspondant à plus de deux écarts-types en deçà de la taille médiane de la population de référence de l'âge considéré.

**Espérance de vie à la naissance** Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie.

**Exportations de biens et services** Valeur de tous les biens et services fournis au reste du monde. Cet indicateur comprend la valeur des marchetises, le fret, l'assurance, le transport, les redevances de brevets et de licences et autres services : communication, bâtiment et travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine, ni les paiements de transferts.

**Exportations de produits de haute technologie** Exportations de produits dont la conception a nécessité d'importants efforts de recherche-développement. Cet ensemble couvre les produits de haute technologie dans les domaines de l'aérospatiale, de l'informatique, de la pharmacie, des instruments scientifique et du génie électrique.

**Exportations de produits manufacturés** Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits chimiques, de produits manufacturés de base, de machines et équipements de transport, et divers autres biens manufacturés.

**Exportations de produits primaires** Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits alimentaires, de produits agricoles, de matières premières, de combustibles, de minerais et de métaux.

**Fécondité, Indice synthétique de** Nombre d'enfants que mettrait au monde chaque femme, en supposant qu'elle demeure en vie jusqu'à la fin de sa période de fécondité et qu'elle donne naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

**Femmes siégeant au gouvernement, au niveau ministériel** Comprend les femmes occupant une fonction de vice-premier ministre et de ministre. Les postes de premier ministre ont également été inclus lorsque ces derniers détenaient un portefeuille ministériel. Les vice-présidents et les responsables de services ou d'agences au niveau ministériel ont été inclus s'ils occupaient une fonction ministérielle au sein de la structure gouvernementale.

**Flux privés,** Autres Catégorie englobant les flux d'investissements de portefeuille non créateurs de dette (somme des montants déposés dans les fonds de capital-risque pays, des certificats représentatifs d'actions étrangères et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers), les flux d'investissements de portefeuille sous forme de titres de dette (émissions d'obligations souscrites par des investisseurs étrangers) et les prêts bancaires ou commerciaux (prêts des banques commerciales et autres crédits commerciaux).

**Forces armées, Effectif total des** Nombre total du personnel des armées terrestres, navales, aériennes, ainsi que de leur commandement, de leur administration et des services de logistique. Cet ensemble comprend également des forces paramilitaires telles que la gendarmerie, les services de douanes et les gardes-frontière dès lors qu'elles ont reçu une formation aux tactiques militaires.

**Importations de biens et services** Valeur de tous les biens et services marchés reçus du reste du monde. Cet indicateur englobe les marchandises, le fret, l'assurance, le transport, les redevances de brevets et de licences et autres services : communication, bâtiment et travaux publics, finance, information, affaires commerciales, services aux personnes et administration publique, notamment. Cette statistique ne comprend ni les revenus du travail ou du patrimoine ni les paiements de transferts.

**Indicateur de la participation des femmes (IPF)** Indicateur composite mesurant les inégalités entre hommes et femmes en fonction de trois aspects essentiels de la responsabilité des individus et des groupes : participation à la vie et aux décisions économiques, participation à la vie et aux décisions politiques et contrôle sur les ressources économiques. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

**Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) dans les pays en voie de développement** Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

**Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) dans certains pays de l'OCDE** Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

**Indicateur du développement humain (IDH)** Cet indicateur composite mesure le niveau moyen atteint selon trois aspects essentiels de la vie humaine : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

**Indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH)** Indicateur composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays en utilisant les variables essentielles que l'indicateur du développement humain) : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes, mais en corrigeant le résultat obtenu des inégalités sociologiques constatées entre les populations féminine et masculine. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

**Indice d'espérance de vie** L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

**Indice de Gini** Indique dans quelle mesure la répartition du revenu (ou de la consommation) entre les individus ou les ménages d'un pays s'écarte de l'égalité parfaite. On construit pour cela une courbe de Lorenz qui met en regard les pourcentages cumulés du revenu total et les nombres cumulés de personnes percevant ce revenu, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres. L'indice de Gini mesure la zone située entre cette courbe de Lorenz et une ligne hypothétique représentant l'égalité absolue. La superficie de cette zone est exprimée en pourcentage de l'espace maximal situé sous cette ligne. Le chiffre 0 représente cette égalité parfaite (hypothétique), et le chiffre 100 une situation d'inégalité absolue.

**Indice de niveau d'instruction** L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

**Indice de PIB** L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le PIB réel par habitant (en PPA en dollars américains). Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir *la note technique 1*.

**Indice des prix à la consommation, modification annuelle moyenne de l'** Reflète les variations du coût d'achat, pour le consommateur moyen, d'un panier de biens et services dont la composition peut être fixée et modifiée à des intervalles spécifiés.

**Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, taux d'** Proportion d'étudiants du supérieur inscrits en sciences naturelles, ingénierie, mathématiques et informatique, architecture et urbanisme, transports et communications, et dans les formations aux métiers de l'industrie et des techniques, ainsi qu'en agriculture, forêtière et pêche. Voir *Niveaux d'enseignement*.

**Installations sanitaires améliorées, Population utilisant des** Pourcentage de la population ayant accès à des infrastructures appropriées pour l'évacuation des excréments, c'est-à-dire reliées à un réseau d'égouts ou à une fosse septique, utilisant des latrines à chasse d'eau, ou des latrines à fosse simple ou améliorée, celles-ci pouvant être ventilées ou non. Un système d'évacuation des excréments est considéré comme approprié s'il est privé ou partagé (mais non public) et s'il permet d'empêcher efficacement le contact des individus, des animaux et des insectes avec les excréments.

**Insuffisance pondérale néonatale, Enfants souffrant d'** Pourcentage de nouveaux-nés pesant moins de 2 500 grammes.

**Internautes** Personnes ayant accès à Internet.

**Investissements directs étrangers, Flux nets d'** Entrées nettes d'investissements destinés à financer l'acquisition d'une participation durable (avec au moins 10 % des droits de vote) à la gestion d'une entreprise opérant dans un pays autre que celui de l'investisseur. C'est la somme du capital, du réinvestissement des gains, et du capital à long et à court terme.

**Lignes téléphoniques principales** Lignes téléphoniques reliant l'équipement d'un abonné au réseau téléphonique public commuté.

**Médecins** Comprend les diplômés des facultés ou écoles de médecine, quel que soit leur domaine d'activité spécifique (pratique, enseignement ou recherche).

**Mortalité des (enfants de) moins de 5 ans, Taux de** Probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

**Mortalité infantile, Taux de** Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

**Mortalité maternelle corrigé, Taux de** Taux de mortalité maternelle corrigé pour prendre en compte les problèmes bien connus de non déclaration et de classement inapproprié des décès maternels, ainsi que les estimations pour les pays ne disposant pas de données. Voir *Mortalité maternelle, Taux de*.

**Mortalité maternelle officiel, Taux de** Taux de mortalité maternelle tel que déclaré par les autorités nationales. Voir *Mortalité maternelle, Taux de*.

**Mortalité maternelle, Taux de** Nombre de femmes décédant chaque année d'une cause liée à une grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.

**Niveaux d'enseignement** L'enseignement est classé en quatre catégories par la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : préscolaire, primaire, secondaire et supérieur. *L'enseignement préscolaire* (niveau 0 de la CITE) est dispensé dans des établissements tels que les jardins d'enfants, les crèches ou les écoles maternelles. Il s'adresse aux enfants qui ne sont pas encore en âge de fréquenter le primaire. *L'enseignement primaire*, ou de premier niveau (niveau 1 de la CITE), a pour principale fonction d'inculquer les éléments de base de l'instruction, dans les écoles primaires et élémentaires. *L'enseignement secondaire* (niveaux 2 et 3 de la CITE) fait suite

à au moins quatre années d'enseignement primaire et apporte une instruction générale et/ou spécialisée, par exemple dans les collèges, les établissements secondaires du premier cycle, les lycées, certaines écoles de formation d'instituteurs et les établissements d'enseignement professionnel ou technique. *L'enseignement supérieur* ou de troisième niveau (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE) est dispensé notamment dans les universités, les instituts de formation des maîtres et les écoles professionnelles supérieures. Pour s'y inscrire, il faut au moins avoir achevé avec succès l'enseignement secondaire ou prouvé qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

**Paludisme, Cas de** Nombre total de cas de paludisme déclarés à l'Organisation mondiale de la santé par les pays où cette maladie est endémique. De nombreux pays ne déclarent que les cas confirmés par des examens en laboratoire, têtis que d'autres, en Afrique subsaharienne notamment, font également état de ceux diagnostiqués cliniquement.

**Parité du pouvoir d'achat (PPA)** Taux de change destiné à neutraliser les différences de prix entre pays, afin de permettre les comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels. Avec un dollar exprimé en parité du pouvoir d'achat dans un pays donné (comme c'est le cas dans le présent Rapport), il est possible de se procurer la même quantité de biens et services que s'il s'agissait d'un dollar des États-Unis dans le cadre de l'économie de ce pays.

**Parlementaires, Femmes** Renvoie au nombre de sièges détenus par des femmes dans les chambres basse et haute (ou Sénat), ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

**Parts du revenu ou de la consommation** Proportion du revenu ou de la consommation de sous-groupes de la population indiqués par des déciles ou des quintiles, d'après des enquêtes nationales réalisées auprès des ménages ou couvrant différentes années. Les résultats des enquêtes sur la consommation font apparaître des degrés d'inégalité moindres entre les riches et les pauvres que ce n'est le cas des enquêtes sur le revenu. En effet, les pauvres consomment généralement une part plus importante de revenu. Sachant que les données proviennent d'enquêtes couvrant des années différentes et réalisées selon des méthodes diverses, une certaine circonspection s'impose dans les comparaisons entre pays.

**Pauvreté monétaire, population en deçà du seuil de** Renvoie au pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, fixé, selon les cas :

- à 1 dollar par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalent à 1,08 dollar aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 2 dollars par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalent à 2,15 dollars aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 4 dollars par jour : aux prix internationaux de 1990, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 11 dollars par jour (par personne, pour une famille de trois personnes) : aux prix internationaux de 1994, corrigés des parités du pouvoir d'achat.

- Seuil de pauvreté nationale : seuil de pauvreté considéré comme pertinent par les autorités du pays concerné. Les statistiques nationales se fondent sur des estimations de sous catégories pondérées par la population et établies à partir d'enquêtes auprès des ménages.
- à 50 % du revenu médian : correspond à 50 % du revenu médian corrigé disponible des ménages. Voir *Parité du pouvoir d'achat (PPA)*.

**Personnes déplacées dans leur propre pays** Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcées ou obligées de fuir ou de quitter leur domicile ou lieu de résidence habituel, suite aux conséquences d'un conflit armé, à des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'homme ou bien des catastrophes naturelles ou non, ou afin d'éviter ces événements, et qui n'ont franchi aucune frontière reconnue au niveau international.

**Personnes souffrant de malnutrition** Personnes dont la ration alimentaire est chroniquement insuffisante pour satisfaire les besoins énergétiques minimaux.

**PIB (en dollars américains)** PIB converti en dollars américains sur la base du taux de change officiel moyen publié par le Fonds monétaire international. Si l'on estime que ce taux de change officiel diverge dans des proportions exceptionnelles du taux effectivement appliqué aux transactions en devises et au commerce des produits, un facteur de conversion différent est utilisé. Voir *PIB (produit intérieur brut)*.

**PIB (produit intérieur brut)** Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production. Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement des biens d'équipement manufacturés ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles. La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires.

**PIB par habitant (en dollars américains)** PIB en dollars américains divisé par la population en milieu d'année. Voir *PIB (en dollars américains)*.

**PIB par habitant** (PPA en dollars américains) Voir *PIB (produit intérieur brut)* et *PPP (parité du pouvoir d'achat)*.

**PIB par habitant, Croissance annuelle du** Taux de croissance calculé selon la méthode des moindres carrés, à partir du PIB par habitant en prix constants, en monnaie locale.

**Point d'achèvement de l'Initiative PPTE** Date à laquelle un pays concerné par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a mené à bien les grandes réformes structurelles convenues au point de décision, parmi lesquelles l'élaboration et l'application d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Ce pays bénéficie alors de la plus grande partie de l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE sans avoir à remplir d'autres conditions relevant de l'action publique.

**Point de décision de l'Initiative PPTE** Date à laquelle un pays pauvre très endetté (PPTE) ayant obtenu de bons résul-

tats dans le cadre de programmes d'ajustement prônés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale s'engage dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) à entreprendre des réformes supplémentaires, ainsi qu'à définir et appliquer une stratégie de réduction de la pauvreté.

**Points d'eau aménagés**, Population ayant un accès régulier à des Part de la population disposant d'un accès correct à l'un quelconque des moyens suivants pour se procurer de l'eau potable : réseaux d'adduction d'eau, robinets publics, trous de sonde équipés de pompes, puits protégés, sources et citernes d'eau de pluie protégées. Par accès régulier, on entend la possibilité de se procurer au moins 20 litres par personnes et par jour, à partir d'un point d'eau situé à moins d'un kilomètre du logement.

**Points d'eau aménagés**, Population privée d'accès régulier à des Valeur 100 minorée du pourcentage de la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés. Sont compris dans les points d'eau non aménagés les services procurés par des vendeurs d'eau, l'eau en bouteille, les camions-citernes et les sources et puits non protégés. Voir *Points d'eau aménagés, Population ayant un accès régulier à des*.

**Population active** Ensemble des personnes disposant d'un emploi (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, disposaient d'un emploi rémunéré, exerçaient un métier ou un travail indépendant et étaient titulaires d'un emploi sans être obligatoirement en poste) ou au chômage (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, étaient sans travail, disponibles pour exercer un travail et à la recherche d'un emploi).

**Population totale** Renvoie à la population de fait, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes effectivement présentes dans une zone donnée à un moment donné.

**Population urbaine** Population, en milieu d'année, des zones classées comme urbaines selon les critères utilisés dans le pays considéré, et communiquée aux Nations Unies. Voir *Population totale*.

**Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes** Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les physiciens, mathématiciens, ingénieurs et scientifiques (et praticiens des activités connexes), les spécialistes des sciences de la vie et de la santé (et praticiens des activités connexes), les enseignants (et praticiens des activités connexes), ainsi que les autres membres des professions libérales et spécialisées.

**Postes de décision occupés par des femmes dans la politique, l'administration et l'entreprise** Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les parlementaires, les membres de la haute fonction publique, les chefs traditionnels et chefs de village, les hauts responsables d'organismes à but particulier, les dirigeants, présidents et directeurs d'entreprises, les responsables de services de production ou d'exploitation, les chefs d'autres services et les directeurs généraux.

**Préservatif, lors du dernier rapport à haut risque, Utilisation d'un** Hommes et femmes qui déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport avec un partenaire hors

relations maritales et relations de cohabitation, parmi ceux ayant eu des rapports avec ce type de partenaire dans les 12 derniers mois.

**Prévention du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans** Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides.

**Prévisions moyennes** Prévisions démographiques effectuées par la Division de la population des Nations Unies en supposant une courbe du taux de fécondité moyenne, une mortalité normale et des migrations internationales normales. Chaque supposition implique les tendances prévues des niveaux de fécondité, de mortalité et de migrations nettes, en fonction des caractéristiques démographiques spécifiques et des politiques correspondantes de chaque pays ou de chaque groupe de pays. De plus, pour les pays gravement touchés par l'épidémie du VIH/sida, la prévision inclut l'impact du VIH/sida. La Division de la population des Nations Unies publie également des prévisions moyennes basses et fortes. Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site : <http://esa.un.org/unpp/assumptions.html>.

**Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné** Probabilité qu'à un nouveau-né d'atteindre un âge donné dans l'hypothèse où les taux de mortalité spécifiques de chaque classe d'âge resteraient inchangés à compter de sa naissance.

**Probabilité, à la naissance, de décéder avant un âge donné** Statistique calculée par soustraction du taux de probabilité de la cohorte considérée de survivre jusqu'à l'âge considéré de valeur 100. Voir *Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné*.

**Promesses de contributions bilatérales au fonds d'affectation spéciale des PPTE** Une obligation résolue prise par un donateur officiel à fournir l'assistance spécifique au fonds d'affectation spéciale des PPTE. Les engagements bilatéraux sont enregistrés en fonction de la somme totale prévue du transfert, sans tenir compte du temps nécessaire pour la réalisation des débours.

**Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié** Pourcentage d'accouchements suivis par du personnel (médecins, infirmiers et sages-femmes) ayant reçu une formation lui permettant de donner les soins, les directives et les avis nécessaires aux parturientes pendant la grossesse, l'accouchement et la période de post-partum, de procéder lui-même à des accouchements et de s'occuper des nouveaux-nés.

**Recherche et développement (R&D)**, Dépenses de Fonctionnement et d'investissement (y compris les frais généraux) consacrés aux activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances. Cet ensemble englobe les travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les travaux de développement expérimental menant à des dispositifs, produits ou processus nouveaux.

**Redevances et droits de licence perçus** Somme versées aux résidents par des non-résidents en contrepartie de l'utilisation autorisée de droits de propriété et d'actifs immatériels, non financiers et ne faisant pas l'objet d'une production (tels que les brevets, marques commerciales, droits d'auteurs, procédés industriels, franchises), ainsi que pour l'utilisation, par

le biais d'accords de licence, de produits originaux réalisés à partir de prototypes (tels que les manuscrits et les films). Les données sont ici fondées sur les statistiques de la balance des paiements.

**Réfugiés** Personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignaient, avec raison, d'être persécutées pour des considérations de race, de religion, d'appartenance à une certaine catégorie sociale ou du fait de leurs opinions politiques, et qui sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire. On entend par pays d'asile le pays dans lequel un réfugié a déposé une demande d'asile sur laquelle il n'a pas encore été statué, ou est enregistré d'une autre manière en tant que demandeur d'asile. Le pays d'origine correspond à la nationalité du demandeur ou au pays dont celui-ci est officiellement ressortissant.

**Revenu du travail, part estimée des femmes sur celle des hommes** Rapport du revenu moyen estimé de la population féminine à celui de la population masculine. Voir *Revenu estimé du travail (PPA en dollars américains)*.

**Revenu estimé du travail (PPA en dollars américains)** Calcul approximatif réalisé à partir du rapport du revenu moyen de la population féminine hors secteur agricole au revenu de la population masculine hors agriculture, des pourcentages masculin et féminin de la population exerçant une activité économique, des populations féminines et masculines totales et du PIB par habitant (PPA en dollars américains). Pour plus de détails sur cette estimation, voir *la Note technique 1*.

**RNB (revenu national brut)** Somme de la valeur ajoutée par tous les producteurs résidant dans une économie, majorée, d'une part, de toutes les taxes sur les produits (hors subventions) non incluses dans la valorisation de la production et, d'autre part, de toutes les recettes nettes de revenu primaire (rémunération des salariés et des biens immobiliers situés à l'étranger). La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, après addition de toutes les composantes de cette production et déduction des facteurs intermédiaires. Les données sont exprimées en dollars courants des États-Unis, convertis selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale.

**Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D** Personnes formées pour travailler dans un domaine scientifique quelconque et exerçant une activité professionnelle de recherche et développement (R&D). Dans la plupart des cas, les emplois en question nécessitent l'obtention d'un diplôme d'éducation supérieure.

**Scolarisation, Taux brut de** Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement donné (quelque soit leur âge), exprimé en pourcentage de la population officiellement en âge de fréquenter ce niveau d'enseignement. Ce taux brut peut être supérieur à 100 % du fait des redoublements et des inscriptions survenant à un âge plus ou moins élevé que l'âge typique de l'année d'enseignement considérée. Voir *Niveaux d'enseignement*.

**Scolarisation, Taux brut de scolarisation combiné pour les écoles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur** Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, quelque soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant pour les trois niveaux. Voir *Niveaux d'éducation et Taux brut de scolarisation*.

**Scolarisation, Taux net de Nombre d'**élèves inscrits dans un cycle d'enseignement et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau, exprimé en pourcentage de la population totale d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Voir *Niveaux d'enseignement*.

**Service de la dette (total)** Total des intérêts et du remboursement du principal effectivement versé sous forme de devises, de biens ou de services, au titre de la dette à long terme (c'est-à-dire dont l'échéance est supérieure à un an), plus les intérêts payés sur la dette à court terme et les remboursements destinés au fonds monétaire international.

**Tabac, Prévalence du** Le pourcentage d'hommes et femmes qui fument des cigarettes.

**Temps de travail, total** Temps consacré aux activités marchettes et non marchettes, selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993). Voir *Activités marchettes et Activités non marchettes*.

**Termes de l'échange** Rapport de l'indice des prix des exportations à l'indice des prix des importations, mesuré par référence à une année donnée. Une valeur supérieure à 100 signifie que le prix des exportations a augmenté par rapport à celui des importations depuis l'année de référence.

**Texte suivi**, Personnes ayant des difficultés à comprendre une Proportion de la population adulte âgée de 16 à 65 ans se classant au niveau I de compréhension concernant les textes suivis, défini dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). La plupart des tâches correspondant à ce niveau consistent à déceler au lecteur de localiser, dans le texte, un élément d'information identique à ou synonyme de l'information fournie dans l'énoncé de la question.

**Thérapie de réhydratation orale (TRO) et d'alimentation en continu, Enfants diarrhéiques recevant une** Pourcentage d'enfants (âgés de moins de cinq ans) souffrant de diarrhée ayant reçu soit une thérapie de réhydratation orale (solutions de réhydratation orale ou fluides maison), soit un apport accru de fluides et une alimentation en continu, ceci au cours de deux semaines au moins précédant l'enquête.

**Traitement de la fièvre paludéenne chez les enfants de moins de 5 ans** Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans atteints de la fièvre paludéenne et ayant reçu un traitement contre cette maladie dans les deux semaines précédant l'enquête.

**Traités environnementaux, Ratification des** Après la signature d'un traité, un pays doit procéder à sa ratification, souvent avec l'approbation du corps législatif. Un tel processus implique non seulement une expression d'intérêt, comme indiqué par la signature, mais également l'incorporation des principes et des obligations du traité dans la législation nationale.

**Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale** Selon la définition de la Classification internationale d'après le statut dans la profession (CISP) de 1993, personnes qui occupent un emploi non rémunéré dans une entreprise commerciale exploitée par un parent vivant dans le même ménage.

**Utilisation des contraceptifs, Taux d'** Pourcentage de femmes mariées (ou vivant maritalement) âgées de 15 à 49 ans qui utilisent, ou dont le partenaire utilise, une forme quelconque de contraception, traditionnelle ou moderne.

**Vaccination, Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole ou la tuberculose** Proportion d'enfants d'un an ayant reçu une injection d'antigène ou de sérum conten-

ant des anticorps spécifiques agissant contre la rougeole ou la tuberculose.

**VIH, Prévalence du** Pourcentage de personnes âgées 15 et 49 ans infectées par le VIH.

**VIH/sida, prévalence chez les femmes enceintes âgées entre 15 et 24 ans suivies dans des cliniques prénatales dans la capitale** Pourcentage d'échantillons sanguins obtenus chez des jeunes femmes testant positives au VIH durant une surveillance systématique et sentinelle dans des cliniques prénatales sélectionnées. Les données sont des valeurs médianes de toutes les cliniques prénatales dans les villes en question et proviennent de rapports de surveillance nationaux et de bases de données du bureau de recensement.

## Références statistiques

- Aten, Bettina, Alan Heston, et Robert Summers. 2001.** Correspondance sur les données en provenance du Penn *World Table 6.0*. Philadelphie, Pennsylvanie.
- . **2002.** *Penn World Tables 6.1*. University of Pennsylvania, Center for International Comparisons, Philadelphie. (<http://pwt.econ.upenn.edu/>). Accédé en mars 2005.
- Aboona, Yuhanna. 2005.** *Qatar's Approach towards Data Inconsistencies*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Doha, mars.
- Abou-Zahr, Carla. 2005.** *Measuring Maternal Mortality*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Genève, avril.
- Banque mondiale. 2003.** *World Development Indicators 2003*. CD-ROM. Washington DC.
- . **2005a.** Correspondance relative aux taux de croissance du PIB par habitant. Washington DC, mars.
- . **2005b.** Correspondance sur des données relatives à la distribution des revenus. Washington DC, avril.
- . **2005c.** *World Development Indicators 2005*. CD-ROM. Washington DC.
- CDIAC (Carbon Dioxide Information Analysis Center). 2005.** Données sur les émissions de gaz carbonique. ([http://cdiac.esd.ornl.gov/trends/emis/em\\_count.htm](http://cdiac.esd.ornl.gov/trends/emis/em_count.htm)). Accédé en avril 2005.
- FAO (Food et Agriculture Organization of the United Nations). 2005.** *The State of Food Insecurity in the World 2004*. Rome, 2004.
- Fischer, Stanley, Charles Konan Banny, et Christina Barrineau. 2005.** "Measuring Financial Access. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*." New York, avril.
- Global IDP Project. 2005.** Internally displaced people estimates. [[www.idpproject.org/statistics.htm](http://www.idpproject.org/statistics.htm)]. Accédé en mars 2005.
- Goldshmidt-Clermont, Luisella, et Elisabetta Pagnossin Aligisakis. 1995.** *Measures of Unrecorded Economic Activities in Fourteen Countries*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. New York.
- Gwatkin, Davidson, Shea Rutstein, Kiersten Johnson, Eldaw Abdalla Suliman, Adam Wagstaff, et Agbessi Amouzou. Forthcoming.** *Socioeconomic Differences in Health, Nutrition, et Population*. Deuxième édition. Washington, DC : Banque mondiale.
- Harvey, Etrew S. 1995.** "Market et Non-Market Productive Activity in Less Developed et Developing Countries: Lessons from Time Use." Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. New York.
- . **2001.** "National Time Use Data on Market et Non-Market Work by Both Women et Men." Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. United Nations Development Programme, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New York.
- Human Development Report Office. 2005.** "New Applications of the Human Development Index." Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. New York, mai.
- IISS (International Institute for Strategic Studies). 2004.** *The Military Balance 2004–2005*. Oxford, U.K. : Oxford University Press.
- ILO (International Labour Organization). 2002.** *Estimates et Projections of the Economically Active Population, 1950–2010*, 4<sup>ème</sup> éd., rév. 2. Base de données, Genève.
- . **2003.** *Key Indicators of the Labour Market*. Troisième édition, Genève. (<http://kilm.ilo.org/kilm/>). Accédé en mars 2005.
- . **2005a.** *Database on International Labour Statistics (ILOLEX)*. (ILOLEX). Genève. ([www.ilo.org/ilolex/english/docs/declworld.htm](http://www.ilo.org/ilolex/english/docs/declworld.htm)). Accédé en mai 2005.
- . **2005b.** *Laboursta Database*. Genève. (<http://laborsta.ilo.org>), Accédé en mars 2005.
- IMF (International Monetary Fund) et IDA (International Development Association). 2004.** *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative—Status of Implementation*. Washington DC, août.
- IPU (Inter-Parliamentary Union). 1995.** *Women in Parliaments 1945–1995: A World Statistical Survey*. Genève.
- . **2005a.** Correspondance au sujet des femmes occupant des postes au niveau ministériel. Genève, mars.
- . **2005b.** Correspondance au sujet des femmes parlementaires. Genève, mars.
- . **2005c.** Correspondance au sujet des années au cours desquelles les femmes ont obtenu le droit de vote, le droit de se présenter à une élection, et l'année à laquelle la première femme a été élue ou nommée à un poste parlementaire. Genève, mars.
- . **2005d.** *Parline Database et World Classification of Women in National Parliaments*. Genève. ([www.ipu.org](http://www.ipu.org)). Accédé en mars 2005.
- ITU (International Telecommunication Union). 2005.** *World Telecommunication Indicators Database*. 8<sup>ème</sup> édition. ([www.itu.int/ITU-D/ict/publications/world/world.html](http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/world/world.html)). Accédé en mars 2005.
- LIS (Luxembourg Income Study). 2005.** *Relative Poverty Rates for the Total Population, Children et the Elderly*. Luxembourg. [[www.lisproject.org/keyfigures/povertytable.html](http://www.lisproject.org/keyfigures/povertytable.html)]. Accédé en mars 2005.
- Milanovic, Branko. 2002.** Correspondance relative au revenu, à l'inégalité et à la pauvreté durant la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché. Banque mondiale. Washington, DC, mars.
- Nolan, Brian, Teresa Munzi, et Timothy M. Smeeding. 2005.** *Two Views of Irish Poverty Trends*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Dublin, mars.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation et Development), Development Assistance Committee. 2005a.** Correspondance relative aux estimations des subventions agricoles. Paris, mars.
- . **2005b.** Correspondance relative à l'emploi. Genève, mars.
- . **2005c.** Correspondance relative aux subventions officielles d'aide au développement. Paris, mars.
- . **2005d.** Correspondance relative aux taux de chômage à long terme des jeunes. Genève, mars.
- . **2005e.** *DAC Journal: Development Cooperation 2004 Report 6 (1)*. Paris.
- . **2005f.** *DAC Online*. Base de données. Paris.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation et Development) et Statistics Canada. 2000.** *Literacy in the Information Age: Final Report on the International Adult Literacy Survey*. Paris.

- OMS (Organisation Mondiale de la Santé). 2003.** *Global Tuberculosis Control : WHO Report 2003*. Genève.
- ([www.who.int/gtb/publications/globrep](http://www.who.int/gtb/publications/globrep)). Accédé en mars 2005.
- . **2005a.** Correspondance sur les dépenses de santé. Genève, mars.
- . **2005b.** Correspondance sur les ressources humaines en matière de santé. Genève, mars.
- . **2005c.** *World Health Report 2005: Make Every Mother and Child Count*. Genève.
- . **2005.** *Learning a Living by Earning Skills: First Results of the Adult Literacy and Life Skills Survey*. Paris.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2002.** Correspondance relative aux enquêtes sur l'utilisation du temps. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York, février.
- . **2003.** *World Population Prospects 1950-2050: The 2002 Revision*. Base de données. Division des affaires économiques et sociales. Service de la population. New York.
- . **2004.** *World Urbanization Prospects: The 2003 Revision*. Division des affaires économiques et sociales. Service de la population. New York.
- . **2005a.** *Comtrade*. Base de données. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York.
- . **2005b.** Correspondance sur la consommation d'énergie. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York.
- . **2005c.** Correspondance sur l'espérance de vie à la naissance. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York.
- . **2005d.** Correspondance sur l'usage des combustibles traditionnels. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York.
- . **2005e.** Base de données sur l'usage des contraceptifs. Division des affaires économiques et sociales. Service de la population. New York.
- . **2005f.** Base de données sur les indicateurs du Millénaire. Division des affaires économiques et sociales. Service des statistiques. New York. (<http://milleniumindicators.un.org>). Accédé en avril 2005.
- . **2005g.** *Multilateral Treaties Deposited with the Secretary General*. New York. (<http://untreaty.un.org>) Accédé en avril 2005.
- . **2005h.** *World Population Prospects 1950-2050 : The 2004 Revision*. Base de données. Division des affaires économiques et sociales. Service de la population. New York.
- Ruoen, Ren, et Chen Kai. 1995.** *China's GDP in U.S. Dollars Based on Purchasing Power Parity*. Document de travail de recherche politique 1415. Banque mondiale. Washington, DC
- SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). 2004.** *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmaments et International Security*. Oxford, U.K.: Oxford University press.
- . **2005a.** Correspondance sur les données relatives aux dépenses militaires. Stockholm, mars.
- . **2005b.** Correspondance sur les données relatives aux transferts d'armes. Stockholm, mars.
- . **2005c.** *SIPRI Arms Transfers. Database*. Base de données. Stockholm, mars.
- Smeeding, Timothy M. 1997.** *Financial Poverty in Developed Countries: The Evidence from the Luxembourg Income Study*. Sous la direction de Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman. Understanding Poverty. New York: Russel Sage Foundation. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Smeeding, Timothy M., Lee Rainwater, et Gary Burtless. 2000.** *United States Poverty in a Cross-National Context*. Sous la direction de Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman. *Understanding Poverty*. New York: Russel Sage Foundation. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Statec. 2005.** Correspondance sur le taux brut de scolarisation au Luxembourg. Luxembourg, mai.
- UNAIDS (Joint United Nations Programme on HIV/AIDS). 2005.** Correspondance relative à la prévalence du virus du sida. Genève, mars.
- UNDP (United Nations Development Programme). 2003.** *Bosnia et Herzegovina Human Development Report 2003*. Sarajevo.
- UNESCO (United National Educational, Scientific and Cultural Organization). 1997.** *International Standard Classification of Education 1997*. Paris. [[www.uis.unesco.org/ev\\_en.php?ID=3813\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.uis.unesco.org/ev_en.php?ID=3813_201&ID2=DO_TOPIC)]. Accédé en mars 2005.
- UNESCO (United National Educational, Scientific and Cultural Organization) Institute for Statistics. 1999.** *Statistical Yearbook*. Montréal.
- . **2003a.** Correspondance sur les taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes. Montréal, mars.
- . **2003b.** Correspondance sur les taux de scolarisation nets et bruts et sur le nombre d'enfants atteignant la 5<sup>ème</sup> année d'école. Montréal, mars.
- . **2005a.** Correspondance sur les taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes. Montréal, mars.
- . **2005b.** Correspondance sur les dépenses d'éducation. Montréal, mars.
- . **2005c.** Correspondance sur les taux de scolarisation nets et bruts et sur le nombre d'enfants atteignant la 5<sup>ème</sup> année d'école. Montréal, mars.
- . **2005d.** Correspondance sur le nombre d'étudiants en mathématiques, sciences et ingénierie. Montréal, avril.
- UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees). 2005.** Correspondance sur les réfugiés selon le pays d'origine et d'accueil. Genève, avril.
- UNICEF (United Nations Children's Fund). 2004.** *State of the World's Children 2005*. New York: Oxford University Press.
- UNICEF (United Nations Children's Fund), WHO (World Health Organization), et UNFPA (United Nations Population Fund). 1997.** *Guidelines for Monitoring the Availability et Use of Obstetric Services*. New York.
- UN Millennium Project. 2005.** *Who's Got the Power? Transforming Health Systems for Women et Children*. Groupe de travail pour la santé maternelle et de l'enfance. Londres: Earthscan.
- UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime). 2004.** Correspondance sur les données relatives aux victimes de la criminalité. Vienne, mars.
- UN-OHRLS (United Nations Office of the High Representative for the Least Developed Countries, Letlocked Developing Countries and Small Islet Developing States). 2005.** Liste des pays les moins développés. New York. ([www.un.org/special-rep/ohrls/ldc/list.htm](http://www.un.org/special-rep/ohrls/ldc/list.htm)). Accédé en mai 2005.
- William, Tony. 2005.** *National Strategies for the Development of Statistics*. Article préparé pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. Paris, mars.
- WIPO (World Intellectual Property Organization). 2004.** *Intellectual Property Statistics*. Publication B. Genève.

# Classification des pays et territoires

## Pays regroupés selon leur niveau de développement <sup>a</sup>

### Développement humain élevé

(IDH 0,800 et above)

Allemagne  
Argentine  
Australie  
Autriche  
Bahamas  
Bahreïn  
Barbade  
Belgique  
Brunei Darussalam  
Bulgarie  
Canada  
Chili  
Corée, Rép. De  
Costa Rica  
Croatie  
Chypre  
Cuba  
Danemark  
Émirats arabes unis  
Espagne  
Estonie  
États-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Hong Kong, Chine (RAS)  
Hongrie  
Islande  
Irlande  
Israël  
Italie  
Japon  
Koweït  
Lettonie  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Mexique  
Nouvelle-Zélande  
Norvège  
Panama  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
Qatar  
République tchèque  
Royaume Uni  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Seychelles  
Singapour

Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Tonga  
Trinité-et-tobago  
Uruguay  
(57 pays ou territoires)

### Développement humain moyen

(IDH compris entre 0,500 et 0,799)

Afrique du Sud  
Albanie  
Algérie  
Antigua et Barbuda  
Arabie saoudite  
Arménie  
Azerbaïdjan  
Bangladesh  
Biélorussie  
Belize  
Bhoutan  
Bolivie  
Bosnie-Herzégovine  
Botswana  
Brésil  
Cambodge  
Cap Vert  
Chine  
Colombie  
Comores  
Congo  
Dominique  
Égypte  
El Salvador  
Équateur  
Fidji  
Gabon  
Géorgie  
Ghana  
Grenade  
Guatemala  
Guinée équatoriale  
Guyane  
Honduras  
Îles Salomon  
Inde  
Indonésie  
Iran, Rép. Islamiste d'  
Jamahiriya arabe libyenne  
Jamaïque  
Jordanie  
Kazakhstan  
Lao, Rép. Dém. du  
Liban  
Macédoine, ERYM  
Malaisie  
Maldives  
Maroc  
Maurice  
Moldavie, rép. De

Mongolie  
Myanmar  
Namibie  
Népal  
Nicaragua  
Oman  
Ougeta  
Ouzbékistan  
Pakistan  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Paraguay  
Pérou  
Philippines  
Rép. arabe syrienne  
Rép. dominicaine  
Roumanie  
Russie, Féd. De  
Sainte-Lucie  
Saint-Vincent et les Grenadines  
Samoa Occidental  
Sao Tomé et Príncipe  
Soudan  
Sri Lanka  
Suriname  
Territoires palestiniens occupés  
Tadjikistan  
Thaïlande  
Timor Oriental  
Togo  
Tunisie  
Turkménistan  
Turquie  
Ukraine  
Vanuatu  
Venezuela  
Vietnam  
Zimbabwe  
(88 pays ou territoires)

### Faible développement humain

(IDH inférieur à 0,500).

Angola  
Bénin  
Burkina Faso  
Burundi  
Cameroun  
Congo, Rép. Dém. du  
Côte d'Ivoire  
Djibouti  
Érythrée  
Éthiopie  
Gambie  
Guinée  
Guinée Bissau  
Haïti  
Kenya  
Lesotho  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Mauritanie  
Mozambique  
Niger  
Nigeria  
Rép. centrafricaine  
Rwanda  
Sénégal  
Sierra Leone  
Swaziland  
Tanzanie, Rép. Unie de  
Tchad  
Yémen  
Zambie  
(32 pays ou territoires)

<sup>a</sup> Ne figurent pas dans cette liste les États membres suivants des Nations Unis pour lesquels l'indicateur du développement humain n'a pas pu être calculé : Afghanistan, Andorre, Îles Marshall, Irak, Kiribati, Libéria, Liechtenstein, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nauru, Palaos, République Populaire Démocratique de Corée, Saint-Marin, Serbie et Monténégro, Somalie et Tuvalu.

## Pays regroupés selon leur revenu <sup>a</sup>

### Revenu élevé (RNB par habitant supérieur ou égal à 9 386 dollars en 2003)

Allemagne  
Andorre  
Australie  
Autriche  
Bahamas  
Bahreïn  
Belgique  
Brunei Darussalam  
Canada  
Chypre  
Corée, Rép. de  
Danemark  
Émirats arabes unis  
Espagne  
Etats-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Hong Kong, Chine (RAS)  
Irlande  
Islande  
Israël  
Italie  
Japon  
Koweït  
Luxembourg  
Malte  
Monaco  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Qatar  
Royaume Uni  
Saint-Martin  
Singapour  
Slovénie  
Suède  
Suisse

(39 pays et territoires)

### Revenu moyen (RNB par habitant compris entre 766 et 9 385 dollars en 2003)

Afrique du Sud  
Albanie  
Algérie  
Antigua et Barbuda  
Arabie saoudite  
Argentine  
Arménie  
Azerbaïdjan  
Barbade  
Biélorussie  
Belize  
Bolivie  
Bosnie-Herzégovine  
Botswana  
Croatie  
Cuba  
Djibouti  
Dominique  
Égypte  
El Salvador  
Équateur  
Estonie  
Fidji  
Gabon  
Géorgie  
Grenade  
Guatemala  
Guyane  
Honduras  
Hongrie  
Îles Mariannes du Nord  
Îles Marshall  
Indonésie  
Iran, Rép. islamique d'  
Irak  
Jamahiriya arabe libyenne  
Jamaïque  
Jordanie  
Kazakhstan  
Kiribati  
Lettonie  
Liban  
Lituanie  
Macédoine, ERYM  
Malaisie  
Maldives  
Maroc  
Maurice  
Mexique  
Micronésie (États fédérés de)  
Namibie  
Oman  
Palaos  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
Philippines  
Pologne  
Rép. Arabe syrienne  
Rép. dominicaine  
République tchèque  
Roumanie  
Russie, Féd. De  
Saint-Kitts et Nevis  
Sainte-Lucie  
Saint-Vincent et les Grenadines  
Samoa (Occidentales)  
Serbie et Monténégro  
Seychelles  
Slovaquie  
Sri Lanka  
Suriname  
Swaziland  
Territoires palestiniens occupés  
Thaïlande  
Tonga  
Trinité et Tobago  
Tunisie  
Turkménistan  
Turquie  
Ukraine  
Uruguay  
Vanuatu  
Venezuela

(91 pays et territoires)

### Faible revenu (RNB par habitant inférieur ou égal à 765 dollars en 2003)

Afghanistan  
Angola  
Bangladesh  
Bénin  
Bhoutan  
Burkina Faso  
Burundi  
Cambodge  
Cameroun  
Comores  
Congo  
Congo, Rép. Dém. du  
Corée, Rép. pop. dém. de  
Côte d'Ivoire  
Érythrée  
Éthiopie  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Haïti  
Îles Salomon  
Inde  
Kenya  
Kirghizistan  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Mauritanie  
Moldavie, Rép. De  
Mongolie  
Mozambique  
Myanmar  
Népal  
Nicaragua  
Niger  
Nigeria  
Ouganda  
Ouzbékistan  
Pakistan  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Rép. centrafricaine  
Rép. dém. pop. Lao  
Rwanda  
Sao Tomé et Príncipe  
Sénégal  
Sierra Leone

Somalie  
Soudan  
Tadjikistan  
Tanzanie, Rép. unie de  
Tchad  
Timor Oriental  
Togo  
Vietnam  
Yémen  
Zambie  
Zimbabwe

(61 pays ou territoires)

<sup>a</sup> D'après le classement de la banque mondiale (valable à compter du 1er juillet 2004) fondé sur le revenu national brut (RNB) par habitant. Ce classement ne comprend pas Nauru et Tuvalu, faute de données suffisantes.

## Classification des pays en grands groupes <sup>a</sup>

### Pays en développement

Afghanistan	Guinée-Bissau	Qatar
Afrique du Sud	Guinée équatoriale	Rép. arabe syrienne
Algérie	Guyane	Rép. centrafricaine
Angola	Haïti	Rép. dém. pop. lao
Antigua et Barbuda	Honduras	Rép. dominicaine
Arabie saoudite	Hong Kong, Chine (RAS)	Rwanda
Argentine	Îles Marshall	Saint-Kitts-et-Nevis
Bahamas	Îles Salomon	Sainte-Lucie
Bahreïn	Inde	Saint-Vincent et les Grenadines
Bangladesh	Indonésie	Samoa (occidentales)
Barbade	Iran, Rép. islamique d'	Sao Tomé et Príncipe
Belize	Irak	Sénégal
Bénin	Jamahiriya arabe libyenne	Seychelles
Bhoutan	Jamaïque	Sierra Leone
Bolivie	Jordanie	Singapour
Botswana	Kenya	Somalie
Brésil	Kiribati	Soudan
Brunei Darussalam	Koweït	Sri Lanka
Burkina Faso	Lesotho	Suriname
Burundi	Liban	Swaziland
Cambodge	Libéria	Tanzanie, Rép. unie de Tchad
Cameroun	Madagascar	Territoires palestiniens occupés
Cap-Vert	Malaisie	Thaïlande
Chili	Malawi	Timor Oriental
Chine	Maldives	Togo
Chypre	Mali	Tonga
Colombie	Maroc	Tunisie
Comores	Maurice	Turquie
Congo	Mauritanie	Tuvalu
Congo, Rép. Dém. du	Mexique	Uruguay
Corée, Rép. de	Micronésie (États fédérés de)	Vanuatu
Corée, Rép. pop. dém. de	Mongolie	Venezuela
Costa Rica	Mozambique	Vietnam
Côte d'Ivoire	Myanmar	Népal
Cuba	Namibie	Zambie
Djibouti	Nauru	Zimbabwe
Dominique	Népal	(137 pays ou territoires)
Égypte	Nicaragua	(137 countries or areas)
El Salvador	Niger	<b>Pays les moins développés <sup>a</sup></b>
Émirats arabes unis	Nigeria	Afghanistan
Équateur	Oman	Angola
Érythrée	Ouganda	Bangladesh
Éthiopie	Pakistan	Bénin
Fidji	Palaos	Bhoutan
Gabon	Panama	
Gambie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Ghana	Paraguay	
Grenade	Pérou	
Guatemala	Philippines	
Guinée		

### Europe centrale et orientale et Communauté des États indépendants (CEI)

Albanie	Italie
Arménie	Japon
Azerbaïdjan	Luxembourg
Biélorussie	Mexique
Bosnie-Herzégovine	Nouvelle-Zélande
Bulgarie	Norvège
Croatie	Pays-Bas
Estonie	Pologne
Géorgie	Portugal
Hongrie	République tchèque
Kazakhstan	Royaume Uni
Kirghizistan	Slovaquie
Lettonie	Suède
Lituanie	Suisse
Macédoine, ERYM	Turquie
Moldavie, Rép. De	(30 pays ou territoires)
Ouzbékistan	<b>Pays de l'OCDE à revenu élevé <sup>b</sup></b>
Pologne	Allemagne
République tchèque	Australie
Roumanie	Australie
Russie, Féd. De	Autriche
Serbie et Monténégro	Belgique
Slovaquie	Canada
Slovénie	Corée, Rép. de
Tadjikistan	Danemark
Turkménistan	Espagne
Ukraine	Etats-Unis
Uzbekistan	Finlande
(27 pays ou territoires)	France
<b>OCDE</b>	Grèce
Allemagne	Hongrie
Australie	Irlande
Autriche	Islande
Belgique	
Canada	
Corée, Rép. de	
Danemark	
Espagne	
Etats-Unis	
Finlande	
France	
Grèce	
Hongrie	
Irlande	
Islande	

<sup>a</sup> Classification des Nations Unies en fonction de UN-OHRLS 2005.

<sup>b</sup> À l'exclusion de la République tchèque, de la Hongrie, du Mexique, de la Pologne, de la Slovaquie et de la Turquie.

## Pays en développement regroupés selon la région

### Afrique subsaharienne

Afrique du Sud  
Angola  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cameroun  
Cap-Vert  
Comores  
Congo  
Congo, Rép. du  
Côte d'Ivoire  
Érythrée  
Éthiopie  
Gabon  
Gambie  
Ghana  
Guinée  
Guinée-Bissau  
Guinée équatoriale  
Kenya  
Lesotho  
Libéria  
Madagascar  
Malawi  
Mali  
Mauritanie  
Maurice  
Mozambique  
Namibie  
Niger  
Nigeria  
Ouganda  
Rép. centrafricaine  
Rwanda  
Sao-Tomé-et-Principe  
Sénégal  
Seychelles  
Sierra Leone  
Swaziland  
Tanzanie, Rép. unie de  
Tchad  
Togo  
Zambie  
Zimbabwe  
(45 pays ou territoires)

### Amérique latine et Caraïbes

Antigua et Barbuda  
Bahamas  
Barbade  
Belize  
Bolivie  
Brésil  
Chili  
Colombie  
Costa Rica  
Cuba  
Dominique  
Équateur  
El Salvador  
Grenade  
Guatemala  
Guyane  
Haïti  
Honduras  
Jamaïque  
Mexique  
Nicaragua  
Panama  
Paraguay  
Pérou  
Rép. Dominicaine  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Sainte-Lucie  
Saint-Vincent et les  
grenadines  
Suriname  
Trinité-et-tobago  
Uruguay  
Venezuela  
(33 pays ou territoires)

### Asie de l'Est et Pacifique

Brunei Darussalam  
Cambodge  
Chine  
Corée, Rép. de  
Corée, Rép. pop. dém. de  
Fidji  
Hong Kong, Chine (RAS)  
Îles Marshall  
Îles Salomon  
Indonésie  
Kiribati  
Malaisie  
Micronésie (États fédérés  
de)  
Mongolie  
Myanmar  
Nauru  
Palaos  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
Rép. dém. pop. lao  
Samoa  
Singapour  
Thaïlande  
Timor Oriental  
Tonga  
Tuvalu  
Vanatu  
Vietnam  
(28 pays et territoires)

### Asie du Sud

Afghanistan  
Bangladesh  
Bhoutan  
Inde  
Iran, Rép. islamique d'  
Maldives  
Népal  
Pakistan  
Sri Lanka  
(9 pays et territoires)

### Europe du Sud

Chypre  
Turquie  
(2 pays ou territoires)

### Pays arabes

Algérie  
Arabie saoudite  
Bahreïn  
Djibouti  
Égypte  
Émirats arabes unis  
Irak  
Jamahiriya arabe libyenne  
Jordanie  
Koweït  
Liban  
Maroc  
Oman  
Qatar  
Rép. arabe syrienne  
Somalie  
Soudan  
Territoires palestiniens  
occupés  
Tunisie  
Yémen  
(20 pays ou territoires)

# Index des indicateurs

Tableau	Indicateur
<b>A</b>	
6, 8	Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié
18	Agriculture, soutien des pays de l'OCDE à leur
	Aide publique au développement (APD) nette versée
17	en % du RNB
17	par habitant du pays donateur
17	aux services de base
17	aux pays les moins avancés
17	total
17	aide bilatérale non liée
	Aide publique au développement (APD) nette reçue (versements nets)
19	en % du PIB
19	par habitant
19	total
1, 12, 33	Alphabétisation des adultes, taux
25	femmes
27	femmes en % du taux masculin
25	hommes
12	Alphabétisation des jeunes adultes, taux
27	femmes
27	femmes en % du taux masculin
3	Analphabétisme des adultes, taux
	Armes conventionnelles, livraisons
27	pourcentage
27	total
27	Importations, total
<b>B</b>	
13	Brevets délivrés à des résidents
<b>C</b>	
21	Chômeurs, nombre de
4	Chômage, de longue durée
21	hommes
21	femmes
	Chômage, taux
21	total
21	moyen annuel
21	des femmes par rapport aux hommes

Tableau	Indicateur
	des jeunes
21	total
21	des femmes par rapport aux hommes
22	Combustibles traditionnels, consommation
	Commerce
	importation de biens par les pays développés,
	des pays en développement,
18	part des importations totales
18	total
	des pays les moins avancés,
18	part des importations totales
18	total
16	accords de
6	Contraception, utilisation de moyens de
<b>D</b>	
30	Date d'accession des femmes au parlement, par élection ou nomination
30	Date d'obtention du droit de candidature par les femmes
	Dépenses de santé
6	par habitant
6	privées
6, 20	publiques
20	Dépenses militaires
	Dette, allègement de la
18	demandes bilatérales au titre de l'Initiative PPTE
18	effacement, dette bilatérale globale
	Dette, service de la, total publiques
19	en % des exportations de biens et services et profit net de l'étranger
19, 20	en % du PIB
4	Difficulté à comprendre un texte suivi, personnes ayant des
22	par habitant
22	part dans le total mondial
<b>E</b>	
	Eau, points aménagés
3	population privée d'accès régulier à
7, 33	population ayant un accès régulier à
28	Économique, taux d'activité, femmes

Tableau **Indicateur**

28	en % du taux d'hommes
18	indice
22	Electricité, consommation par habitant
22	Énergie, unités de PIB utilisées
12	Enfants atteignant la 5e année d'école
	Enseignement et éducation, dépenses publiques
11	20 en % du PIB
11	en % du total des dépenses publiques
11	maternelle et primaire
11	secondaire
11	supérieur
1, 10, 33	Espérance de vie à la naissance
25	population féminine
25	population masculine
	Exportations
16	de produits de haute technologie
16	de biens et services
16	de produits manufacturés
16	de produits primaires

**F**

5, 33	Fécondité, indice synthétique
	Femmes, participation à la vie économique
26	Femmes parlementaires ou occupant des fonctions de direction
26	femmes occupant des postes d'encadrement ou des fonctions techniques
26	sièges parlementaires détenus par des femmes
30	chambre basse ou unique
30	chambre haute ou sénat
30	Femmes ministres
30	date d'accession des femmes au parlement, par élection ou nomination
30	date d'obtention du droit de candidature par les femmes
30	date d'obtention du droit de vote par les femmes
12	Filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, inscription dans
19	Flux privés, autres
	Forces armées
23	index
23	total
4	Human poverty index (HPI-2) for selected OECD countries
31	Human rights instruments, status of major international

**I**

16	Importations de biens et services
26	Indicateur de la participation des femmes (IPF)
3	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) pour les pays en

Tableau **Indicateur**

	développement
4	Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) pour les pays de l'OCDE
1	Indicateur du développement humain (IDH)
2	tendances
25	Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)
1	Indice de scolarisation
1	Indice d'espérance de vie
14	Indice des prix à la consommation, variation annuelle
	Inégalité, outils de mesure
15	Indice de Gini
15	rapport interdécile
15	rapport interquintile
31	Instruments internationaux de protection des droits de l'homme, situation
3, 7	Insuffisance pondérale, enfants de moins de 5 ans souffrant d'une
7	Insuffisance pondérale néonatale
13	Internauts
19	Investissement direct étranger, entrées nettes

**L**

13	Licences, redevances et droits perçus
----	---------------------------------------

**M**

7,33	Malnutrition, personnes souffrant de
6	Médecins
8, 10, 33	Mortalité des enfants de moins de 5 ans, taux
8, 10	Mortalité infantile, taux
	Mortalité maternelle, taux
10	ajusté
10	déclaré

**P**

	Paludisme
9	cas
9	prévention, enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide
9	traitement, enfants de moins de 5 ans souffrant de fièvre traitée par les antipaludéens
26	Parlementaires ou détenteurs de postes de direction de sexe féminin
	Pauvreté, monétaire
3	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 1 dollar par jour
3	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 2 dollars par jour
4	4 population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 4

Tableau **Indicateur**

	dollars par jour	
4	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 11 dollars par jour	
4	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 50 % du revenu médian	
3	population en deçà du seuil de pauvreté monétaire national	
23	Personnes déplacées dans leur propre pays	
1	PIB, indice	
	PIB par habitant	
14	croissance annuelle	
14	en dollars	
1, 14, 33	en PPA	
14	valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2003	
14	année de la valeur la plus élevée	
	PIB, total	
14	en milliards de PPA	
14	en milliards de dollars	
	Population	
5	âgée de 65 ans et plus	
5	taux de croissance annuelle	
5, 33	total	
5	âgée de moins de 15 ans	
5	urbaine	
26	Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes	
30	Postes ministériels détenus par des femmes	
	Préservatif masculin, utilisation lors du dernier rapport sexuel à risque	
9	hommes	
9	femmes	

**R**

	Recherche et développement (R&D)	
13	dépenses	
13	chercheurs travaillant en	
	Réfugiés	
23	par pays d'asile	
23	par pays d'origine	
7, 8	Retard de croissance, enfants de moins de 5 ans souffrant d'un	
	Revenu du travail, estimations	
25	femmes	
25	hommes	
26	taux de femmes par rapport aux hommes	
	Revenu ou consommation, part	
15	10 % les plus pauvres	
15	20 % les plus pauvres	
15	10 % les plus riches	
15	20 % les plus riches	

Tableau **Indicateur**

**S**

	Scolarisation, taux brut	
1, 33	combiné (primaire, secondaire, supérieur)t	
25	population féminine	
25	population masculine	
	supérieur	
27	taux de femmes	
27	taux de femmes par rapport aux hommes	
	Scolarisation, taux net	
12, 33	primaire	
27	taux de femmes	
27	taux de femmes par rapport aux hommes	
12	secondaire	
27	taux de femmes	
27	taux de femmes par rapport aux hommes	
26	Sièges parlementaires détenus par des femmes	
30	chambre basse ou unique	
30	chambre haute ou sénat	
	Survie	
3	probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans	
4	probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans	
3	probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans	
10	femmes	
10	hommes	
7	Système sanitaire amélioré, population ayant accès à un	

**T**

	Tabac, consommation de	
9	hommes	
9	femmes	
	Taux d'activité par secteur économique	
	agriculture	
28	hommes	
28	femmes	
	industrie	
28	hommes	
28	femmes	
	services	
28	hommes	
28	femmes	
13	Téléphone, lignes téléphoniques	
13	Téléphone mobile, abonnés	
	Temps de travail	
	hommes	
29	activités marchandes	
29	activités non marchandes	
29	total	

	total
29	activités marchandes
29	activités non marchandes
	femmes
29	en % du taux d'hommes
29	activités marchandes
29	activités non marchandes
29	total
6	Thérapies de réhydratation orale et d'alimentation continue, enfants souffrant de la diarrhée
22	Traités sur l'environnement, ratification
	Travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale
28	hommes
28	femmes
	Tuberculose, cas
9	soignées selon la stratégie DOTS
9	détectés selon la stratégie DOTS
9	total

## V

8	Vaccination des enfants d'un an
6	contre la rougeole
6	contre la tuberculose
	Victimes de la criminalité et de la délinquance
24	agressions
24	subornation (corruption)
24	infractions contre la propriété
24	vols qualifiés
24	agressions sexuelles
24	tous actes confondus
9, 33	VIH/sida, personnes infectées
30	Vote, date d'obtention du droit de vote par les femmes

# Index des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques

Objectifs et cibles de la Déclaration du Millénaire	Indicateurs permettant de suivre les progrès	Tableau statistique
<b>Objectif 1 Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim</b>		
Cible 1 Réduire de moitié entre, 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour	1. Population vivant avec moins de 1 dollar par jour (parité du pouvoir d'achat)	3
	2. Indice d'écart de la pauvreté (incidence x magnitude de la pauvreté)	
	3. Part des 15 % les plus pauvres dans la consommation du pays	15
Cible 2 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, les proportions de personnes souffrant de la faim	4. Prévalence des enfants de moins de 5 ans souffrant d'une insuffisance pondérale	3, 7
	5. Proportion des personnes souffrant de malnutrition	7 <sup>a</sup> , 33 <sup>a</sup>
<b>Objectif 2 Garantir à tous une éducation primaire</b>		
Cible 3 Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	6. Taux de scolarisation net dans le primaire	12, 33
	7. Nombre d'enfants atteignant la 5 <sup>ème</sup> année d'école	12
	8. Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	12
<b>Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et une plus grande autonomie des femmes</b>		
Cible 4 Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	9. Proportion du nombre de filles par rapport aux garçons inscrits dans le primaire, le secondaire et le supérieur	27 <sup>c</sup>
	10. Rapport entre les populations féminines et masculines sachant lire et écrire (15-24 ans)	27 <sup>d</sup>
	10. Ratio of literate women to men ages 15–24	30
	11. Part des femmes dans l'emploi salarié non agricole <sup>b</sup>	
	12. Femmes parlementaires	
<b>Objectif 4 Réduire la mortalité infantile</b>		
Cible 5 Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans	13. Taux de mortalité des moins de cinq ans	10, 33
	14. Taux de mortalité infantile	10
	15. Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole	6
<b>Objectif 5 Améliorer la santé maternelle</b>		
Cible 6 Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	16. Taux de mortalité maternelle	10
	17. Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	6
<b>Objectif 6 Lutter contre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies</b>		
Cible 7 Enrayer, d'ici 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle	18. Taux de séropositivité des femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans <sup>e</sup>	
	19. Taux d'utilisation de préservatifs par rapport à d'autres moyens de contraception	
	19a. Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à risque	9
	19b. Pourcentage des 15-24 ans ayant une idée précise du VIH/sida	
Cible 8 Enrayer, d'ici 2015, la propagation de la malaria et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle	20. Taux de scolarisation des orphelins de 10 à 14 ans par rapport à celui d'autres enfants	
	21. Prévalence du paludisme et taux de mortalité associé à cette maladie	9 <sup>f</sup>
	22. Proportion de la population dans les zones à risque utilisant des moyens de prévention et de traitement efficaces contre le paludisme	9 <sup>g</sup>
	23. Prévalence de la tuberculose et taux de mortalité associé à cette maladie	9 <sup>h</sup>
	24. Proportion des cas de tuberculose détectés et soignés selon la stratégie DOTS (traitement de courte durée sous observation directe)	9
<b>Objectif 7 Assurer la durabilité des ressources environnementales</b>		
Cible 9 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	25. Proportion des zones forestières	
	26. Proportion des zones protégées afin de maintenir la diversité biologique	
	27. Énergie consommée (en kilogrammes d'équivalent pétrole) pour 1 dollar du PIB (PPA en dollars)	22 <sup>i</sup>
	28. Émissions de dioxyde de carbone par habitant et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (en tonnes de PDO)	22 <sup>j</sup>
	29. Proportion de la population faisant usage de combustibles solides	
Cible 10 Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable	30. Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés, en milieu urbain et rural	7 <sup>k</sup> , 33 <sup>k</sup>
	31. Populations urbaine et rurale utilisant des installations sanitaires améliorées <sup>l</sup>	7 <sup>l</sup>

# Index des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement dans les tableaux statistiques (suite)

Objectifs et cibles de la Déclaration du Millénaire	Indicateurs permettant de suivre les progrès	Tableau statistique
Cible 11 Parvenir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	32. Proportion de foyers ayant accès à un logement sûr	
<b>Objectif 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>		
Cible 12 Instaurer un système commercial ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire pour les finances et le commerce international. Implique une volonté de bonne gouvernance, de développement et de réduction de la pauvreté, tant à l'échelon national qu'international	<i>Aide officielle au développement</i> 33. Aide publique au développement (APD) nette versée, en pourcentage du RNB des pays donateurs de l'OCDE/DACI 34. Proportion de l'APD bilatérale totale par secteur fournie par les donateurs de l'OCDE/DAC attribuée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de première nécessité, nutrition, eau et sanitaires)	17 <sup>n</sup> 17
Cible 13 Répondre aux besoins spécifiques des pays les moins développés. Comprend l'accès à des droits de douanes spécifiques, Sans quota pour les exportations des pays les moins avancés, un programme d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et l'annulation de la dette bilatérale officielle, ainsi qu'une APD plus généreuse pour les pays voués à réduire la pauvreté	35. Proportion de l'APD bilatérale fournie par les donateurs de l'OCDE/DAC, déliée 36. APD perçue par les pays enclavés en proportion de leur RNB 37. APD perçue par les petits états insulaires en développement en proportion de leur RNB	17
Cible 14 Subvenir aux besoins spécifiques des pays enclavés et petits États insulaires en développement	<i>Accès au marché</i> 38. Proportion du total des importations des pays développés (en valeur, à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés, en franchise de droits de douane 39. Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux importations provenant des pays en développement sur les produits agricoles, les textiles et les vêtements	
Cible 15 Engager une démarche globale pour régler le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales pour la rendre supportable sur le long terme	40. Estimation du soutien des pays de l'OCDE au secteur agricole, en % du PIB 41. Proportion de l'ADP allouée au renforcement des capacités commerciales	18
	<i>Service de la dette</i> 42. Total des pays ayant atteint le point de décision pour l'initiative PPTE et de pays ayant atteint le point d'achèvement (cumulatif) 43. Allègement de la dette promis au titre de l'initiative PPTE <sup>m</sup> 44. Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	19
Cible 16 En coopération avec les pays en développement, élaborer et mettre en place des stratégies pour proposer aux jeunes des emplois décentes et productifs	45. Taux de chômage des 15 à 24 ans, hommes et femmes et total	21 <sup>o</sup>
Cible 17 En coopération avec des compagnies pharmaceutiques, proposer des médicaments essentiels accessibles à tous dans les pays en développements	46. Proportion de la population ayant accès à tout moment et à un coût abordable aux médicaments essentiels	
Cible 18 En coopération avec le secteur privé, mettre à la disposition de tous les bienfaits des nouvelles technologies, notamment celles de l'information et des communications	47. Lignes principales d'abonnés et abonnés à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants 48a. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants 48b. Internautes pour 100 habitants	13 <sup>p</sup> 13

**a** Les tableaux 7 et 33 présentent cet indicateur sous la forme de la proportion de personnes souffrant de malnutrition par rapport à la population totale.

**b** Le tableau 28 comprend des données sur l'emploi des femmes selon l'activité économique.

**c** Ce tableau présente le taux de scolarisation des femmes en pourcentage du taux de scolarisation des hommes, pour le niveau primaire, secondaire et supérieur séparément.

**d** Ce tableau présente le taux de scolarisation des femmes en pourcentage du taux de scolarisation des hommes.

**e** Les tableaux 9 et 33 présentent des chiffres de prévalence du VIH chez les personnes âgées de 15 à 49 ans.

**f** Ce tableau comprend des données sur les cas de paludisme pour 100 000 personnes.

**g** Ce tableau présente des données relatives aux enfants âgés de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides, et sur ceux de moins de 5 ans souffrant de fièvre et traités à l'aide de médicaments anti-paludéens.

**h** Ce tableau comprend des chiffres sur les cas de tuberculose pour 100 000 personnes.

**i** Ce tableau présente le PIB par unité de consommation d'énergie (en dollars de 2000, PPA, par kilogrammes d'équivalent pétrole).

**j** Ce tableau comprend des chiffres sur les émissions de dioxyde de carbone par habitant.

**k** Les tableaux 7 et 33 comprennent des données sur la population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés, en milieu urbain et rural.

**l** Ce tableau présente des données sur la population ayant un accès régulier à des installations sanitaires améliorées, en milieu urbain et rural.

**m** Le tableau 18 comporte des informations sur l'allègement de la dette promis au titre de l'initiative PPTE et sur l'annulation de la dette bilatérale brute.

**n** Ce tableau comprend des données sur l'aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés, exprimée en pourcentage de l'APD totale.

**o** Ce tableau comprend des données sur le taux de chômage des 15-24 ans et sur la proportion du taux de chômage des femmes par rapport à celui des hommes, dans les pays de l'OCDE uniquement.

**p** Ce tableau présente séparément les abonnés à une ligne téléphonique principale et à un service de téléphonie cellulaire.